

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Habdomadaire n°24 du 15 Octobre 2020 - 3 Dinars



Quelle politique salariale en Tunisie ?

A LA UNE

Concurrence accrue sur le «marché» des organisations patronales

ENTREPRISES & SECTEURS

Tourisme
50% des unités hôtelières ont fermé

STARTUP

Startup Act
Le bilan en chiffres, une année après

REPORTAGE

Afrique
Il était une fois au pays des Nana Benz !

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°24 du 15 Octobre 2020 *Le mag*

Politique salariale en Tunisie

Cela fait près de deux décennies que le problème de la politique salariale, principalement dans le secteur public, et son impact sur les performances économiques du pays a été posé. A partir de 2008, la nécessité d'améliorer les émoluments des hautes compétences de l'Etat a été mise sur la table d'autant plus que le secteur privé, qui se développait rapidement...

Entreprises confisquées: Les banques d'affaires et cabinets qui animent le marché

Les quatorze cessions réalisées en huit ans l'ont été par dix cabinets, banque d'affaires et consortiums. Vendre le maximum d'entreprises confisquées, le plus rapidement possible et avec la recette la plus élevée qui soit.

Enseignement: Mettons fin à la formation de «diplômés futurs chômeurs»!

Albert Einstein a qualifié de folie « le fait de se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent ». C'est ce qui se passe dans le domaine de notre système universitaire. On continue à utiliser le même système d'orientation des bacheliers [...]. En d'autres termes, on continue à former des «diplômés futurs chômeurs».

ENTREPRISES & SECTEURS

BOURSE

IDÉES & DÉBATS

Au Covid viral, le vaccin, mais qu'en est-il du Covid mental?

Je crois qu'il n'y a jamais eu, depuis la Seconde Guerre mondiale, un événement qui a autant bouleversé le monde et alimenté un aussi grand nombre de controverses tant scientifiques que politiques, économiques et sociales, que cette pandémie de coronavirus.

Startup Act : Le bilan en chiffres, une année après

Une première année (avril 2019 - avril 2020) et un premier bilan pour le programme Startup Act avec 248 labels octroyés pour 416 candidatures et un taux d'acceptation de 70%.

Le cinéma tunisien à El Gouna Film Festival 2020

Trois films tunisiens sont sélectionnés en compétition officielle de la 4ème édition du festival du Film d'El Gouna (Gouna Film Festival- GFF) qui se tiendra du 23 au 31 octobre courant. Selon le programme publié sur le site du festival, le cinéma tunisien sera largement présent, notamment dans les sections compétitives et le comité consultatif international.

REPORTAGE

CULTURE

LIVRE



Politique salariale en Tunisie

Cela fait près de deux décennies que le problème de la politique salariale, principalement dans le secteur public, et son impact sur les performances économiques du pays a été posé. A partir de 2008, la nécessité d'améliorer les émoluments des hautes

compétences de l'Etat a été mise sur la table d'autant plus que le secteur privé, qui se développait rapidement, avait commencé à piocher dans les départements publics les meilleurs cadres, les plus qualifiés et les plus efficaces.

“ *Des ministres qui gèrent des budgets de milliers de millions de dinars sont payés moins de 5000 dinars tunisiens*

En 2012, populiste à l'infini, Hamadi Jebali, alors chef de gouvernement, avait décidé de réduire les salaires des ministres de 20%. Il fallait le faire ! Des ministres qui gèrent des budgets de milliers de millions de dinars mais qui sont payés des miettes (moins de 5 000 dinars tunisiens), ce qui en faisait des proies faciles surtout des opportunistes et intéressés pour les mafieux de tous acabits.

Dernier « fait divers » en date, celui de la nouvelle grille salariale des gouverneurs qui a soulevé un tollé auprès d'une opinion publique manipulée par de faux leaders et des médias ignares.

Des médias également qui ne savent pas que le gouverneur disposant d'un salaire de base de 2 300 dinars peut se servir autant de carburant qu'il le veut et gratuitement, ce que nous pouvons situer entre 800 et 1 500 litres par mois. Le gouverneur est également pris en charge pour ce qui est des factures d'eau et d'électricité, lesquelles factures pouvant atteindre les 3 500 dinars tous les deux mois, selon les résidences utilisées à leur propre usage et autres voitures.

Donc si nous comptabilisons tous les avantages

en nature dont disposent les gouverneurs, nous trouvons qu'ils coûtent aux contribuables beaucoup plus que l'augmentation des salaires et les nouveaux avantages que leur a accordés le nouveau CDG rationalisés cette fois-ci.

L'exemple des gouverneurs n'est pas le seul, il en existe beaucoup du même genre dans notre administration publique. Il ne faut pas s'étonner, dans ce cas, de voir autant de hauts commis de l'Etat accepter des pots-de-vin lorsqu'ils gèrent des budgets colossaux, ont la responsabilité de prendre d'importantes décisions mais perçoivent des salaires misérables.

Le Maroc l'a compris, il a considérablement amélioré les émoluments des hautes compétences pour empêcher l'érosion de l'administration de ses meilleurs éléments et la fuite des cerveaux et renforcer leurs capacités de résistance aux attraites de l'argent facile.

A WMC nous avons voulu, avec l'aide de Hédi Dahmen, expert en sociologie du développement

et ancien directeur à la CNRPS, procéder à une lecture de la politique salariale en Tunisie depuis l'indépendance.

« Depuis 1956, la Tunisie a connu 3 périodes en matière de gestion de la politique salariale

Trois phases pour des politiques salariales évolutives

Depuis 1956, la Tunisie a connu 3 périodes en matière de gestion de la politique salariale et les stratégies de rémunération, explique M. Dahmen.

Une 1ère période de planification (1986-1970) caractérisée par l'étatisation des systèmes d'emploi, de formation et surtout de rémunération des principales lois ont été décrétées durant la décennie (1960-70) à l'instar du code de travail, des réformes de pensions dans les 2 secteurs public et privé et ce dans le cadre de la transition post coloniale.

La seconde période était marquée par une libéralisation progressive et le passage du dirigisme ou collectivisme à une économie de monde avec un rôle régulateur de l'Etat qui gérait les

2ème Vague



Près de 65 % des entreprises prévoient une baisse de leurs chiffres d'affaires en cas d'une deuxième vague du COVID-19, dépassant les 20 %, pour 71% de ces entreprises, a fait ressortir une étude élaborée par l'IACE et l'APII pour mesurer le niveau de préparation des entreprises tunisiennes à cette deuxième vague de l'épidémie

trois secteurs d'activité. Cette période, qui s'étale entre 1971 et 1991 d'une part, et d'autre 1992 jusqu'à 2011 d'autre part.

En effet, juste après l'abolition du collectivisme, une 1ère étape a engendré les augmentations substantielles des salaires et l'ouverture vers les investissements étrangers et l'approbation du 1er pacte salarial à travers une nouvelle procédure nationale de négociations salariales et la promulgation des statuts d'entreprises publiques et des offices et d'introduction du travail contractuel.

La période 1971-1985 connaissant une flambée de l'activisme syndical et les conflits sociaux entre les différents partenaires.

Les événements de janvier 1978 et janvier 1984 se sont soldés par l'installation de rapports de force entre l'Etat, le patronat et le mouvement ouvrier soutenu par ses alliances syndicales internationales. Les augmentations salariales décidées unilatéralement par Mohamed Mzali, à l'époque Premier ministre, ont ruiné les caisses de l'Etat et ont précipité la mise en œuvre des plans d'ajustement et de réajustement structurels en Tunisie.

La troisième phase a eu lieu en 2008. Ce fut la débâcle et l'effritement de toutes

les bases ou les piliers de la politique sociale, et ce par la fuite en avant et la prise des décisions sans esprit de négociations ou de consultations. C'est cette déroute qui explique en partie l'avènement du 14 janvier 2011 et les tentatives données visant à réunir les fondements de l'Etat et faire régner le désengagement et le désordre.

Une situation anachronique et paralysante

La démarche historique pourrait nous permettre de retracer les différentes phases qui nous ont menés à une situation anachronique et qui paralysent nos structures économiques et administratives et nuisent aux valeurs de mérite et d'équité sociale et professionnelle.

La situation est confuse quant aux normes de rémunération, d'où les distorsions et les inégalités voire les incohérences devenues des sources de développement aléatoire de l'esprit de revendications et des mouvements de contestation sociale avec une incitation manifeste à la violence comme source de droit.

Les recherches et les analyses,

objectives et distantes, sont rares aussi bien au niveau de l'administration centrale qu'au niveau des universités et même des centres de recherches (INS, CERES, INTES, Banque centrale...).

Il y a même une discordance quant aux chiffres et données avancés par les partenaires sociaux lors des négociations salariales qui ont entièrement remplacé le dialogue social.

Cette démarche analytique dégage quelques observations ou recommandations qui nécessitent un débat basé sur une lecture multidimensionnelle (analyse statistique, étude économique et financière, un focus sociologique et historique). Le dialogue social est une norme universelle définie dans les conventions internationales et les clauses ainsi que les motions (ONU – BIT ...).

En Tunisie, ce dialogue social est quasiment absent surtout que le Conseil national du dialogue social (CNDS) -institué en novembre 2018 pour remplacer le Conseil économique et social, dissous arbitrairement en 2011- n'est pas encore fonctionnel et ses attributions ne sont pas définies par la loi n°2017-54 du 24 juillet 2017. Ses modalités de fonctionnement ne sont pas mises en application.

Ainsi, le CNDS, tel que composé

par les représentants des partenaires sociaux et l'encadrement de l'Etat (ministère des Affaires sociales), donne une coquille vide, et ce malgré l'importance de son rôle dans le développement et l'appui au dialogue social financé entre autres par les bailleurs de fonds. Ces derniers commencent d'ailleurs à manifester leur réserve quant à la lenteur ou plutôt l'absence de la volonté politique de doter le pays d'un organe de régulation sans hégémonie du patronat ou de l'administration incapable d'assumer le rôle de médiateur, ce qui est garant de la gestion des conflits professionnels.

Les conseils de prud'hommes dysfonctionnels

L'une des conséquences immédiates de cette confusion juridique, institutionnelle voire constitutionnelle c'est la montée des indicateurs négatifs tels que le nombre des requêtes et des requêtes auprès des tribunaux (Tribunal administratif, juge de la sécurité sociale, conseils de prud'hommes...).

Ces conseils de prud'hommes, censés être le recours des salariés dans le secteur privé, sont désormais dysfonctionnels et ne peuvent agir ou jouer le rôle d'arbitre

ou de médiateur voire de juge en la matière à cause de la faiblesse de la représentativité des délégués ouvriers (15% seulement de la liste régionale assistent aux procès) malgré les aspects de formation financés par les bailleurs de fonds et l'UGTT.

Cette défaillance est due essentiellement aux montants des indemnités allouées aux délégués, figées depuis la fin des années 60/70 et essentiellement la non-maîtrise de la législation et des procédures dans ce domaine devenu complexe et ingérable à cause de la multiplicité des référentiels juridiques.

Même les juges, les avocats et les experts auprès les tribunaux ne maîtrisent plus cette législation désuète et monopolisée par les agents de métiers dans les départements administratifs.

Il est suggéré dans ce cadre d'instituer une spécialité d'études universitaires au profit des différents corps de métiers et en collaboration avec les partenaires sociaux (UGTT – UTICA ...), et ce afin de doter notre système des compétences nécessaires, d'harmoniser les procédures et d'assurer la transparence dans la gestion des conflits profession-

nels dans un souci de traçabilité et de bonne gouvernance et selon les termes des conventions internationales ratifiées par la Tunisie. Parallèlement à ces ajustements ou à la mise à jour des référentiels et des structures opérationnelles (code de travail, conventions, statuts organismes publics, statut général de la fonction publique, CNDS ...), il est indiqué d'actualiser les termes du contrat social signé le 14 janvier 2013 par les partenaires sociaux et l'Etat et dynamiser ses principaux axes à savoir les relations professionnelles et le travail décent d'une

part et l'institutionnalisation du dialogue social tripartite.

Ce contrat social prévoit un ensemble d'engagements, d'orientation et de principes englobant les normes de l'OIT, le modèle de développement dans un processus d'équité et de paix sociales. Réellement, ce référentiel adopté dans un climat de tension politique (Troïka) nécessite une réadaptation et un engagement selon les études de spécialistes et notamment Hakim Ben Hammouda.

“ **Les impacts du processus historique en matière de politique salariale sont essentiellement l'absence d'une planification pragmatique**

Les impacts du processus historique en matière de politique salariale sont essentiellement



l'absence d'une planification pragmatique qui pouvait assurer une équité entre les générations et les catégories professionnelles sur la base des diplômes, des compétences et de la valeur ajoutée selon les critères de productivité appropriés à chaque secteur d'activité.

Il est recommandé à ce propos d'initier un dialogue social selon les objectifs de consensus et une deadline. La mise à jour de nos référentiels permettrait l'intégration des nouveaux métiers et des profils de pointe pour une motivation croissante et l'adaptation de nos statuts aux niveaux de l'enseignement et de la formation. La plateforme indiquée serait définie par des stratégies de différentes disciplines (juristes, économistes, démographes, sociologues...) et validée par les partenaires sociaux dans un programme de partenariat avec l'OIT (Organisation internationale du Tunisie) et l'appui des bailleurs de fonds (GIZ, DTDA ...)

Une fois les orientations définies, il serait utile de procéder à un rapprochement et à une étude comparative des différents systèmes heurtés par la gestion précédente basée sur les rapports de force et le sectarisme (l'esprit sectaire).

Selon les indicateurs consentis et après dégagement des écarts majeurs, les spécialistes procé-

deront à un ajustement sans toucher aux avantages légalement requis.

Les expériences comparées ont montré qu'il est recommandé d'établir un schéma de modèle des grilles de salaires suivant l'amplitude de la carrière, les secteurs d'activité et les profits professionnels, et ce en rapport avec les lois régissant la sécurité sociale et l'ouverture de droit à la pension.

**Un écart
inconcevable
entre les salaires et
les pensions
moyennes dans le
secteur privé**

La situation actuelle est caractérisée par l'écart inconcevable entre les salaires et les pensions moyennes du secteur privé par rapport aux avantages acquis au secteur public, notamment au niveau des entreprises publiques.

En effet, nous ne disposons plus d'un système de rémunération fiable et souple mais d'une multi-

tude de bases frappées par l'incohérence et les disparités qui ne cessent de s'aggraver et de s'accroître.

Le système de liquidation des pensions en Tunisie ne sont pas équitables et gèrent des inégalités et des assujettis contraires aux principes d'équité

La masse salariale dans les entreprises publiques, en pleine crise financière et comptable et l'effet pléthorique des ressources humaines surtout quant à la répartition par filière et profils, est insensée. Cette situation impacte directement l'équilibre financier de la Caisse de retraite (CNRPS) et provoque le sentiment de frustration chez les agents de la fonction publique et du secteur privé.

Le système de liquidation des pensions en Tunisie ne sont pas équitables et gèrent des inégalités et des assujettis contraires aux principes d'équité. Entre le principe de l'indexation au SMIG (déjà peu évolutif depuis 20 ans)

de la CNSS et le système de péréquation de la CNRPS, les écarts sont inquiétants.

“ Les salariés et les pensionnaires du secteur privé sont lésés par rapport aux employés du secteur public et victimes d'un système d'imposition défaillant.

En sus de cette inégalité, le problème de plafonnement des pensions entre les 2 secteurs est un indicateur négatif (80% contre 90%) qui s'ajoute aux titres de disparité dans un environnement national.

Les salariés et les pensionnaires du secteur privé sont lésés par rapport aux employés du secteur public et victimes d'un système d'imposition défaillant.

Les juridictions et les systèmes de contrôle sont la source et l'explication réelles de la non déclaration et des sans déclarations à la sécurité sociale, titres

de corruption et d'atteinte aux droits de l'Homme.

Il serait opportun de rapprocher les systèmes de rémunération et surtout les assiettes et les bases de liquidités des pensions entre le secteur public et privé.

La pension n'est que le prolongement des salaires, et n'est que la résultante des systèmes de rémunération.

“ les chefs d'entreprises nationales/publiques (les PDG) qui perdent toutes leurs motivations à cause des barèmes de classification de ces entreprises qui déterminent le salaire dérisoire de la majorité d'entre eux

Les conséquences directes de ces systèmes sont la non maîtrise des éléments de rémunération surtout quant à la nomenclature

des primes et indemnités et dépassent de très loin les salaires de base ou les grilles des salaires. Cette anomalie a été aggravée par les négociations sociales triennales (1991-2010) qui étaient d'ordre politique et dépourvues d'une instance supérieure ou d'un conseil matériel qui aurait pu assurer le rôle de régulateur.

“ La digitalisation de nos référentiels et la gestion de nos bases de données manipulés par les partis...

La digitalisation de nos référentiels et la gestion de nos bases de données via un contrôle informatique sont nécessaires pour gérer nos ressources selon les normes de la transparence et de la gouvernance via les 2 projets occultés à ces jours, à savoir le projet d'identifiant social et celui des comptes individuels. Depuis 2011, les projets largement financés par les bailleurs de fonds ont été confiés à l'administration publique, sans loi ou comité de pilotage et financement. Les 2 projets sont manipulés politiquement par les partis au pouvoir et risquent d'être défigurés.

“ 2 projets occultés à ces jours, à savoir le projet d'identifiant social et celui des comptes individuels

Les disparités infondées dans les systèmes de rémunération ne touchaient pas uniquement les salariés, car cette injustice concerne aussi les chefs d'entreprises nationales/publiques (les PDG) qui perdent toutes leurs motivations à cause des barèmes de classification de ces entreprises qui déterminent le salaire dérisoire de la majorité d'entre eux.

Ce barème est basé sur le nombre d'employés, et le chiffre d'affaires augure de situations bizarroïdes et saugrenues.

En effet et à cause des textes piégés, faute de pressions, il se trouve qu'un représentant d'un Conseil d'administration (PDG) n'est pas le mieux payé dans une entreprise. Le système de rémunération et les promotions internes sans limites ont engendré de telles situations.

Dans un souci de mise à niveau des entreprises nationale et de motivation des corps de métier (chefs d'entreprise ou PDG), il est impératif de réviser le statut

selon les échanges et d'assurer un salaire conséquent qui impose le respect et la dignité dans une stratification professionnelle assurant les droits (salaires, avantages sociaux, retraite...).

“ Des négociations sociales non encadrées et des situations d'ascension professionnelle et salariale insensées

Parallèlement aux systèmes de rémunération, les créneaux des promotions professionnelles dans le secteur public sont devenus hybrides et anachroniques.

Le processus des négociations sociales non encadrées et peu contrôlées a engendré des situations d'ascension professionnelle et salariale du moins insensées.

En sus des grilles des salaires, les tableaux de classification du personnel ont été déverrouillés et aérés et même plafonnés.

Pour compenser certaines augmentations salariales directes, les protocoles d'accord annexés aux statuts ont accordé des promotions galopantes (promotion au choix, bonification ...) sans respect des paliers et des filières, ce qui permet à un

ouvrier d'accéder au rang d'administrateur général (doctorat ou diplôme équivalent) ou d'ingénieur (grade technique) exigeant une inscription à l'ordre des ingénieurs.

Cette situation, en corrélation avec les aspects sus indiqués, favorise les rapports de clientélisme, ruine la caisse des retraités et amplifie les masses salariales et provoque un sentiment de frustration chez les jeunes diplômés.

Même l'organigramme général des instances de l'administration publique au niveau de la présidence du gouvernement dénote d'un manquement structurel au niveau des organes d'appui et d'assistance pour les entreprises publiques.

Les différents textes d'organigramme, de statuts du personnel, des conditions de nomination aux emplois fonctionnels, des conventions sociales, des protocoles d'accord relèvent d'une seule unité composée de quelques cadres administratifs débordés par le travail et la pression.

Cette situation a enregistré une lenteur, une instance et un esprit de concurrence entre les direc-

tions générales et des syndicats pour faire passer leurs doléances. Une refonte totale du système serait le rempart au levier pour une rémunération de notre administration et l'instauration d'un système de contrôle fluide et opérationnel fondé sur des schémas directeurs d'informatiques et des manuels de procédures certifiés selon les normes universelles de transparence, de qualité et de bonne gouvernance.

Les réformettes opérées sont caduques et de portée démagogique parce que prises sans association avec les gens du métier et les compétences.

Même le recours aux bureaux d'études dans les cadres des marchés basés sur le principe du moins-disant accentue nos défaillances et provoque une dichotomie entre les cadres administratifs sans prérogatives réelles eux-mêmes frustrés par la multiplicité des instances de contrôle non outillées pour

accomplir leurs missions réglementaires ou ordonnées.

“ **Les réformes sur la fiscalité, les entreprises publiques et leur mise à niveau, les régimes de sécurité sociale, de la compensation et des transferts sociaux sont une priorité absolue**

Pour remédier à tout ce qui a été précité, l'Administration pourrait recourir aux compétences soit actives ou déjà à la retraite pour assister les décideurs, les chercheurs et les bureaux d'études pour une refonte totale et structurantes de nos systèmes de promotion, de gratification et de mérite.

En résumé, la Tunisie est en train de perdre beaucoup de temps et d'énergie et de creuser davantage les fossés et les écarts de développement avec les autres pays engagés dans les réformes réelles et constructives

Les réformes sur la fiscalité, les entreprises publiques et leur mise à niveau, les régimes de sécurité sociale, de la compensation et des transferts sociaux sont une priorité absolue. Il faut qu'il y ait une volonté politique qui prenne en considération la réforme administrative et la modernisation des systèmes d'information, de l'enseignement et de la santé publique.

Hédi Dahmen, présentation d'Amel Belhadj Ali

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



Concurrence accrue sur le «marché» des organisations patronales

L'appétit pour l'action associative ne faiblit pas en Tunisie. Y compris dans le monde entrepreneurial qui a récemment vu débarquer deux nouveaux syndicats.

Le pluralisme syndical, tant ouvrier que patronal, est l'une des principales retombées de la «révolution» du 14 janvier 2011. Unique représentant des entrepreneurs et entreprises de différents calibres et secteurs

d'activité, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), créée en 1947, a vu débouler plusieurs concurrents au cours des neuf dernières années. Deux nouveaux s'y sont ajoutés début septembre 2020.

La première est l'Organisation professionnelle des entrepreneurs – Tunisia (OPEN TUNISIA), créée par des dissidents de la Confédération des entreprises

citoyennes de Tunisie (CONNECT). La deuxième est l'Organisation nationale des entrepreneurs (ONE). Initiée par l'homme d'affaires Yassine Gouiaa, elle se destine à «renforcer les relations entre les entrepreneurs», contribuer «au développement de l'économie numérique et l'économie sociale et solidaire», favoriser la diffusion des pratiques de la bonne gouvernance et gestion des entreprises et contribuer à «organiser les secteurs

économiques marginalisés et à les rendre efficaces dans le cycle économique».

Le premier concurrent de poids de l'UTICA à faire son entrée sur la scène patronale est la CONECT, lancée en septembre 2011 par Tarak Chérif, ancien vice-président de l'organisation patronale historique. Mais avant la CONECT, c'est un autre organisme patronal, de moindre envergure, adossé à un parti politique, qui a vu le jour, à savoir "Namaa Tunisie" parrainé par Ennahdha.

Namaa Tunisie a été créée à la mi-mars 2011, soit deux semaines à peine après la légalisation de la formation islamiste. La galaxie nahdhaouie s'est agrandi ensuite d'une deuxième structure patronale, le Forum économique et des affaires tunisien (FEAT) -mais cet organisme a cessé toute activité depuis près de six ans.

Organisations à vocation régionale

En plus de ces organisations à vocation nationale, certaines ont choisi de prendre en charge la défense des intérêts d'entreprises dans une région en particulier du pays. La première du genre se situe encore une fois dans le giron du mouvement Ennahdha. Elle s'appelle "Association du forum du développement et de

l'investissement dans le gouvernement de Médenine" (AFDIM). Elle a été créée en mars 2019 par un groupe de personnalités membres du parti islamiste, dont l'homme d'affaires Lazhar Ben Younes.

La deuxième est l'Association Voix de l'Entrepreneur (ASTUVE), lancée en février 2017. Dirigée par Dr Lobna Essid (maître-assistante à l'Institut supérieur de biotechnologie, Université de Jendouba) et Victoria Chelly (ingénieure textile, secrétaire générale), l'ASTUVE regroupe des universitaires, ingénieurs et entrepreneurs de différentes spécialités et générations et s'est donné pour mission de contribuer au développement de compétences en vue de favoriser l'employabilité et l'initiative privée et de l'esprit entrepreneuriale, de promouvoir l'innovation et la créativité en entrepreneuriat en vue de soutenir la viabilité économique et soutenir le développement durable dans le nord-ouest de la Tunisie.

Un autre organisme occupe une place à part. Il s'agit de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE). Deuxième structure patronale à avoir vu le jour en Tunisie, en 1985, l'IACE est le seul think tank du pays à être focalisé sur les problématiques du monde entrepreneurial.

Moncef Mahroug

Tourisme



Près de 50% des hôtels ont fermé leurs portes et le reste ne pourra pas résister à cette crise, sur une longue période», a déclaré à l'agence TAP, Radhouane Ben Salah, président d'honneur de la Fédération Tunisienne d'Hôtellerie (FTH).

Le secteur touristique, et notamment celui de l'hôtellerie, a subi de plein fouet, les répercussions de la pandémie du Covid-19, Ben Salah a fait savoir que même les hôtels, dont les portes sont encore ouvertes, souffrent de grandes difficultés financières.



Au Covid viral, le vaccin, mais qu'en est-il du Covid mental?

Je crois qu'il n'y a jamais eu, depuis la Seconde Guerre mondiale, un événement qui a autant bouleversé le monde et alimenté un aussi grand nombre de controverses tant scientifiques que politiques, économiques et sociales, que cette pandémie de coronavirus.

Elle a affecté notre quotidien, nos liens affectifs, notre regard sur l'autre. Elle a bouleversé nos habitudes et nos petits rituels journaliers, chamboulé le sens de certaines de nos expressions : « soyez positif » est devenu terriblement négatif.

Désormais, on craint de se toucher, ce fabuleux langage non verbal qui permet de communiquer nos attitudes et nos émotions, prenant le sens d'une caresse amicale ou traduisant l'expression d'une marque d'attention, devient tout à coup interdit, de même que la poignée de main et l'accolade qui sont de

meilleure mise dans les relations sociales et un marqueur social distinctif des pays latins et méditerranéens.

Comme si cela ne suffisait pas, il vient s'ajouter à cette carence sensorielle, l'impossibilité, avec le port du masque, d'offrir son sourire à l'autre, l'élément de base de la chaleur humaine.

Tous ces déficits réunis font que de plus en plus nos rapports se teintent de méfiance, de froideur, de distance et de rigidité !

**“ SON IMPACT
EN TUNISIE
S'EST FAIT SENTIR
AVEC PLUS D'ACUITÉ
DU FAIT QUE LE PAYS
ÉTAIT DÉJÀ PLONGÉ
DANS UNE
PROFONDE
LÉTHARGIE**

Elle a partout affecté le rythme de travail, ralenti la production, fait régresser la productivité et baisser le taux de croissance. Son impact en Tunisie s'est fait sentir avec plus d'acuité du fait que le pays était déjà plongé

dans une profonde léthargie et que nous ne sommes pas des bêtes de travail ...

Néanmoins, quand on prend le recul nécessaire, on comprendra que ce virus sera vaincu et qu'on en trouvera bien un vaccin, ce n'est qu'une question de temps ... Il ne restera alors de cette pandémie qu'une date pour aller rejoindre toutes celles antérieures qui ont jalonné l'histoire de l'humanité.

Des dirigeants qui considèrent la pandémie comme une aubaine, profitant de la détresse des citoyens pour se sucrer sur leurs dos en spéculant sur le prix des tests

Cependant, pourrait-on en dire autant du "Covid mental" qui frappe la majorité de nos représentants à l'Assemblée et aussi nos dirigeants qui voient en ce virus une aubaine, profitent de la détresse des citoyens pour se sucrer sur leurs dos en spéculant sur le prix des tests et sur la rareté des vaccins contre la grippe saisonnière ?

Il faut se rendre à l'évidence que ce Covid mental est difficile à guérir et impossible de lui en trouver un vaccin efficace ...

Tous au pilori !

Cette pandémie a eu peu d'incidence sur mon travail à

l'université, si ce n'est la disparition du seau d'eau qui trônait nonchalamment sur une chaise près du tableau dans les salles de cours et auquel je m'étais beaucoup attaché, une initiative prise sans aucune concertation par l'administration, pensant arbitrairement que son usage serait potentiellement un vecteur de transmission du virus, ce qui, à mon avis, relève plus de la pensée paranoïaque que de conclusions de travaux scientifiques sérieux.

**“ JE SUIS UN
INCONDITIONNEL ET UN FIDÈLE
ADEPTE DU BÂTON DE
CRAIE POUR ÉCRIRE
AU TABLEAU ET D'UN
CHIFFON TREMPÉ
DANS L'EAU DANS
L'AUTRE MAIN POUR
L'ESSUYER**

On dira ce qu'on voudra, mais moi, je suis un inconditionnel et un fidèle adepte du bâton de craie pour écrire au tableau et d'un chiffon trempé dans l'eau dans l'autre main pour l'essuyer, c'est à la fois propre, sain, économique et écologique. Peut-on espérer plus ?

Sérieusement, combien faudrait-il de temps à nos décideurs et leurs éminences grises pour comprendre que l'évolution de l'enseignement ne se traduit guère par la construction de locaux neufs et pimpants, l'introduction de nouveaux outils de présentation des cours tels que les data show, les rétroprojecteurs, les tableaux tactiles ou encore les ardoises intelligentes pour les écoliers ? Ce n'est pas l'essentiel ...

L'image venant de certains pays africains, montrant une classe dans un village reculé avec des enfants dans la nature, assis à même le sol autour de leur maître, à l'ombre d'un majestueux baobab, est superbement belle et hautement significative !

Le travail des maîtres doit être axé sur le titillement de la curiosité, l'exploration de potentiels

L'évolution de l'enseignement doit être synonyme d'évolution des programmes et de développement des méthodes d'enseignement.

Au primaire, elle passe par l'allègement du cartable de l'écolier en allant vers les fondamentaux plus que le remplissage, le développement du sens civique en inculquant les principes du respect de l'autre, de l'environnement et l'acceptation de la diversité qui sont les premiers

pas vers la découverte de la citoyenneté.

Le travail des maîtres doit être axé sur le titillement de la curiosité, l'exploration de potentiels et l'aide à l'épanouissement et la meilleure définition des goûts et aptitudes des enfants.

Dans certaines régions rudes de l'intérieur du pays, les besoins immédiats des élèves se limitent encore à un moyen de transport décent pour accéder à l'école et à un repas chaud à midi, ce qu'avaient compris soixante années plus tôt, deux visionnaires, Ben Salah et Bourguiba, en instaurant les cantines scolaires et les internats dans les lycées ...

**DANS
CERTAINES
RÉGIONS RUDES DE
L'INTÉRIEUR DU
PAYS, LES BESOINS
IMMÉDIATS DES
ÉLÈVES SE LIMITENT
ENCORE À UN MOYEN
DE TRANSPORT
DÉCENT POUR
ACCÉDER À L'ÉCOLE**

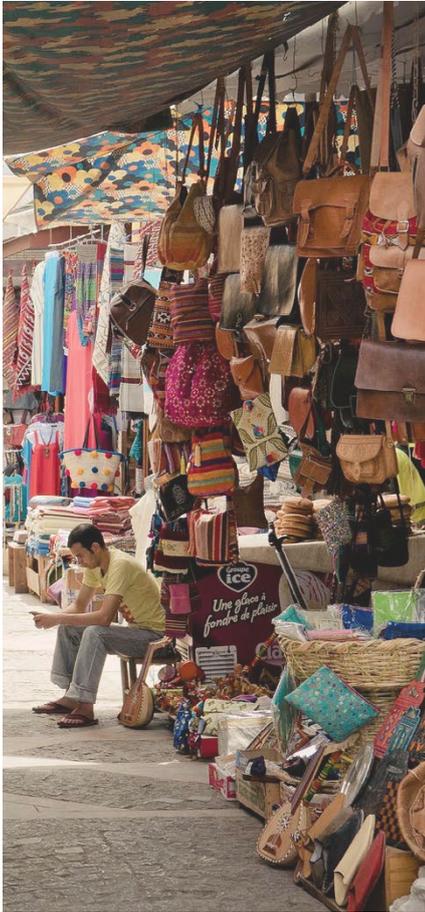
Au secondaire, un plus grand espace horaire sera accordé aux humanités. Au lieu de développer cette industrie des cours particuliers, les professeurs se doivent de se pencher sur l'élaboration d'outils adéquats pour une meilleure transmission de l'information, de fournir à l'élève les explications les plus pertinentes. Dans cette optique, ils n'hésiteront pas à ouvrir de larges parenthèses, des fenêtres de savoir et ne pas présenter leurs enseignements comme une matière atone, prémâchée et rabâchée telle une recette de cuisine.

Le but ultime étant d'élever le niveau de réflexion de l'élève vers plus de rationalité, de profondeur et de maturité en vue de l'acquisition et du développement d'un sens critique pour les prémunir contre la perméabilité aux discours enrobés, véhiculant une morale adossée à la haine et les dangereuses tentatives d'embrigadement, et éviter qu'ils ne rejoignent le troupeau de tous ces jeunes à l'esprit futile, gavés par l'émotionnel, le divertissant et le ludique, ou encore biberonnés aux idéologies obscurantistes et fascistes.

Rénover les programmes dans les universités

À l'université, il est urgent de rénover les programmes, créer de nouvelles filières prometteuses et

Faillites



Les répercussions de la crise de la Covid-19 sur le secteur de l'artisanat sont de plus en plus perceptibles, car 90% des entreprises seraient en situation de blocage total et 40% d'entre elles ont même mis la clé sous la porte.

accroître les passerelles entre elles pour rester en phase avec les incessantes avancées technologiques. Au lieu de réfléchir à des formations dans les domaines, actuellement de pointe : les "Big Tech", les Big data, la cryptographie, l'intelligence artificielle, les énergies nouvelles, les textiles intelligents ... on en est encore à dispenser des cours figés dans des licences désuètes. J'ai vu par hasard l'année dernière chez des étudiants de chimie, une copie d'un fascicule de TP tapé au dactylo ! C'est dire ...

Un autre problème capital se pose à l'université qui est la formation des formateurs. Cela vaut la peine d'y faire un détour ! Je vais prendre, sans perte de généralité, l'exemple des maths : on reçoit dans les filières de licences de maths, sauf de très rares exceptions, des bacheliers qui, en employant un euphémisme, ne sont pas doués en maths, les meilleurs vont vers les filières dites nobles ... Ils vont trébucher et demeurent des années durant avant de décrocher péniblement la licence, qu'ils n'arriveront pas à monnayer sur le marché du travail. Donc, faute de mieux, ils se résolvent à faire des masters que je qualifie de "sociaux". Puis ceux qui arrivent au bout trouvent un collègue pas très regardant sur le niveau, qui confond faire de la recherche et faire soutenir des thèses, voulant faire tourner sa boutique ou

ajouter une ligne à son CV en vue d'un passage de grade ou encore courant derrière la petite prime financière instaurée, pour leur faire bidouiller une thèse de mathématiques faites dans un bout de mouchoir ...

Avec des postes au compte goutte, ces titulaires de doctorat au rabais, sans culture mathématique et sans aucune expérience pédagogique, se retrouvent généralement recalés devant les commissions de recrutement et finiront par grossir le rang de ce qu'il est convenu d'appeler "les docteurs chômeurs" et qui font actuellement le sit-in aux portes du ministère ...

J'imagine que la situation n'est pas mirifique dans les autres disciplines ...

Les solutions qu'on leur propose sont ridicules, du pur rafistolage et à effet placebo !

Ne cherchez pas trop les responsables de cet état de fait qui tire inexorablement vers le bas ... Nous le sommes tous !

*Tribune de Lotfi Farhane, Pr
des universités*

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)



COVID-19 - 2ème vague de la pandémie

Les entreprises tunisiennes s'attendent à une forte baisse de leurs chiffres d'affaires

Près de 65 % des entreprises prévoient une baisse de leurs chiffres d'affaires en cas d'une deuxième vague du COVID-19, dépassant les 20 %, pour 71% de ces entreprises, a fait ressortir une étude élaborée par l'IACE et l'APII pour mesurer le niveau de préparation des entreprises tunisiennes à cette deuxième vague de l'épidémie.

L'échantillon choisi dans le cadre de cette étude, qui vise à mesurer le niveau de préparation et de résilience des entreprises tunisiennes par rapport à la deuxième vague du COVID-19, est composé de 752 entreprises actives dans différents secteurs (industries, services et commerces) et appartenant dans les 24 gouvernorats du pays.

L'enquête réalisée a couvert trois principaux volets, soit la situation actuelle de l'entreprise, leur niveau de préparation à la deuxième vague et leurs besoins d'accompagnement pour faire face à cette nouvelle vague de la pandémie.

D'après cette enquête, dont les résultats ont été communiqués

vendredi, suite à la première vague du COVID-19, près de 30% des entreprises industrielles ont enregistré une baisse de 30% de leur chiffre d'affaires, notamment, celles actives dans les secteurs du textile et de l'agro-alimentaire. Ce taux s'élève à 40% au niveau des entreprises de services.

Ce travail a montré qu'en matière de préparation de la deuxième vague, 29% des industriels disposent déjà d'une stratégie, ou en cours d'élaboration d'une stratégie. Les ressources déployées étant principalement, d'ordre humain et financier.

Pour ce qui est de la méthode de travail, 18 % des entreprises ont expérimenté des efforts pour augmenter leurs capacités en termes de travail virtuel.

Quant à la gestion des ressources humaines, 40% des entreprises n'envisagent aucune réduction de la masse salariale.

S'agissant du protocole sanitaire, 63% des entreprises ont déclaré posséder déjà un protocole sanitaire pour la deuxième vague du Covid-19.

Les mesures de ce protocole portent sur l'acquisition des équipements (gel, bavettes,...), la formation des employés sur les mesures de sécurité et la proposition d'actions de soutien psychologique ou de motivation.

Recommandations pour faire face à la 2eme vague du covid-19

Concernant les principales sources de financement, elles reposent particulièrement, sur le recours à d'autres formes de financement, la renégociation des conditions de garantie avec les banques et le recours à des crédits formels.

Quant aux besoins des entreprises en termes d'accompagnement, ils se centralisent sur l'accès au financement, la mise en place d'une cellule de gestion de crise, l'assistance à l'exportation et à l'innovation des processus de production.

Selon l'IACE et l'APII, les recommandations de cette enquête seront communiquées au gouvernement et aux donneurs d'ordres, afin de soutenir les entreprises et assurer leurs besoins dans cette conjoncture spéciale.

"La crise du COVID-19 est un fait accompli, ces effets néfastes sur l'économie mondiale se confirment, et la Tunisie, qui ne peut être à l'abri, doit s'adapter et mettre en place une stratégie d'accompagnement pour soutenir les PME tunisiennes et assurer leur pérennité", affirment les auteurs.

Industrie



La production industrielle a enregistré une baisse de 7,4% au cours des sept premiers mois de 2020, par rapport à la même période de l'année 2019, selon les chiffres publiés par l'INS, lundi 5 octobre 2020.

Cette diminution s'explique par la baisse de la production dans les filières de l'industrie mécanique et électrique (-20,9%), de l'industrie du textile habillement et cuirs (-25,4%), et de l'industrie des matériaux de construction, de la céramique et du verre (-19,7%).



Tourisme

50% des unités hôtelières ont fermé

Près de 50% des hôtels ont fermé leurs portes et le reste ne pourra pas résister à cette crise, sur une longue période", a déclaré à l'agence TAP, Radhouane Ben Salah, président d'honneur de la Fédération Tunisienne d'Hôtellerie (FTH).

Le secteur touristique, et notamment celui de l'hôtellerie, a subi de plein fouet, les répercussions de la pandémie du Covid-19, Ben Salah a fait savoir que même les hôtels, dont les portes sont encore ouvertes, souffrent de grandes difficultés financières.

"Ils essaient de maintenir leurs activités, même s'ils sont déficitaires. Mais cette situation ne pourra perdurer au-delà de quelques mois supplémentaires, étant donné que leurs trésoreries connaissent une crise de liquidité sévère, d'autant plus que les banques refusent de

B2



Au cours des huit premiers mois de 2020, les avoirs nets en devises de la Tunisie se sont établis à 7,7 milliards de dollars (141 jours ou 4,7 mois d'importations) en septembre 2020 contre 6,9 milliards de dollars en décembre 2019 (109 jours ou 3,6 mois d'importations), en dépit de la pandémie covid-19, a fait remarquer l'agence de notation Mood'ys qui a maintenu la note souveraine de la Tunisie à B2.

leurs accorder des crédits", a-t-il expliqué.

Dans ce cadre, l'hôtelier a fait savoir que la ligne de crédit de 500 millions de dinars (MD), mobilisée par le gouvernement, au début de la crise sanitaire, n'a pas été activée, jusqu'à ce jour, et ce, en raison de rejet des banques.

"Il faut noter que même en activant cette ligne, un grand nombre d'hôtels, parmi ceux ayant des créances douteuses (ayant des crédits contractés auprès des banques, qu'ils ne peuvent rembourser), ne pourront pas en bénéficier, car ils ne sont pas concernés par cette mesure, alors que c'est eux qui souffrent beaucoup de la crise".

Et d'expliquer que les autres hôteliers peuvent bénéficier de crédits de la part des banques, en ayant recours aux procédures ordinaires, mais ceux dont les créances sont classées, voient leurs demandes de crédits, rejetées automatiquement, et partant, ils ne disposent d'aucune solution pour surmonter la crise.

Le président d'honneur de la FTH a appelé le gouvernement à intervenir pour activer cette ligne de crédit, et prendre en considération lesdits hôteliers, pour assurer la pérennité d'une importante activité économique et de milliers d'emplois, recom-

mandant, aussi, de reporter le paiement des échéances des différents charges, notamment les cotisations de la CNSS et les redevances fiscales, comme c'est le cas pour les crédits bancaires.

Il est à rappeler que la BCT vient de publier une circulaire qui prévoit la prorogation de la période de report à la fin septembre 2021 (contre fin septembre 2020, initialement) et ce, pour les échéances des crédits obtenus par les entreprises et les professionnels opérant dans les secteurs du tourisme et de l'artisanat, y compris les sociétés de gestion touristique.

Selon Afif Kchouk, président de l'Union nationale de l'Industrie Hôtelière (UNIH) a estimé que la filière de l'hôtellerie, tout comme celle de transport aérien, est à l'agonie, en Tunisie et dans le monde entier, "aucune région et aucune catégorie d'hôtels n'est épargnée, dans cette situation difficile, même les hôtels d'affaires sont tous dans le même état, au vu qu'on évite l'organisation des séminaires et des rencontres. La situation devient insupportable pour notre filière, de jour en jour, d'autant plus que nous abordons la basse saison, dans un contexte marqué par l'absence de visibilité quant à l'évolution future de la crise sanitaire", a-t-il souligné.

Par Semia Boukhtem-TAP



Le retour à la consommation locale en France donne du tournis aux exportateurs tunisiens de fruits et légumes

Face à l'engouement croissant des Français pour la consommation locale et responsable, conforté davantage par la crise de la Covid-19, seuls des modes de production durable respectueux des aspects humain et environnemental et une meilleure

communication auprès des autorités et des réseaux de distribution français pourraient mieux positionner les fruits et légumes tunisiens sur ce marché. C'est ce qui ressort d'un webinaire sur "L'importation des fruits et légumes et des ingrédients natu-

rels : Le Marché Européen dans un contexte de crise sanitaire" organisé par l'APIA, vendredi 9 octobre.

Dans son intervention, la déléguée générale de la Chambre syndicale des importateurs

français de fruits et légumes frais (CSIF), Véronique Le Bail, a confirmé le retour à la consommation locale en France, précisant " qu'en septembre 2019, 78,6% des consommateurs français ont déclaré essayer d'acheter des produits locaux aussi souvent que possible. Cet engouement est davantage soutenu par la politique officielle, faisant de la reconquête de la souveraineté alimentaire une priorité nationale ".

"Outre son aspect d'acte engagé envers les produits nationaux, le local est pour une large frange de français un gage de qualité, de traçabilité et d'une haute valeur environnementale", ajoutera-t-elle.

Le Bail considère toutefois que " les produits tunisiens sont bien appréciés sur le marché français, sauf que les producteurs tunisiens auraient à s'imposer face cette sorte de "protectionnisme" français en adoptant davantage leurs modes de production, aux exigences sanitaires et environnementales en vigueur sur ce marché et en communiquant sur ces aspects auprès des autorités et des réseaux de distribution français ".

Le Bail a par ailleurs , fait savoir que " des nouvelles réglementations environnementales s'apprêtent à se mettre en place au niveau communautaire

européen. Nous cherchons actuellement, à obtenir des exemptions ou des délais d'exécution, mais rien n'est garanti. Les exportateurs tunisiens auront aussi à faire face à ces exigences une fois adoptées". De son côté, le président de la Chambre Syndicale des importateurs français de fruits et légumes, Philippe Pons a souligné que " la crise de covid-19 a fortement bouleversé les habitudes de consommation des français, favorisant la consommation de tout ce qui est naturel, mais aussi de tout ce qui est très respectueux de l'environnement ".

" De ce fait, les producteurs tunisiens gagneraient à donner le maximum de garanties possibles en matière de techniques de production, de préservation des ressources et des écosystèmes, de réduction de l'utilisation du plastique notamment dans les emballages, afin de garantir le maximum de vertus à leurs productions et de donner aux importateurs et aux réseaux de distribution français, des arguments forts pour mieux positionner ces productions sur le marché français ".

" Le tout doit être corrélé à une bonne communication sur ces vertus auprès des autorités françaises mais aussi auprès des distributeurs et des consommateurs finaux ", a-t-il conclu.

Energie



Le déficit de la balance commerciale énergétique s'est réduit de 30% à fin août 2020, pour s'établir à 3397 millions de dinars (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée), contre 4883 millions de dinars, durant la même période de 2019.

Les exportations des produits énergétiques ont enregistré une baisse en valeur de 47% accompagné par une baisse des importations en valeur de 35%, indique l'observatoire.



Entreprises confisquées

Les banques d'affaires et cabinets qui animent le marché

Les quatorze cessions réalisées en huit ans l'ont été par dix cabinets, banque d'affaires et consortiums.

Vendre le maximum d'entreprises confisquées, le plus rapidement possible et avec la recette la plus élevée qui soit. Telle est l'objectif prioritaire que se sont attelés à atteindre les gouvernements successifs depuis celui de la Troïka issu des élections du 23 octobre 2011.

Le bilan, il faut l'avouer, est plutôt

maigre, même s'il tend à s'améliorer au fil des ans –notamment depuis la nomination en février 2017 de Adel Grar au poste de directeur général d'Al Karama Holding.

En effet, sur les quelque 400 entreprises confisquées après le 14 janvier 2011 et dont une infime partie a été confiée à Al Karama Holding, seules quatorze ont pu être vendues à ce jour. Sur ce nouveau marché, huit banques d'affaires et cabinets –d'experts comptables et d'avo-

cats, en particulier- tiennent le haut du pavé. A cette exception près que le champion, en termes de recettes générées, est ... l'Etat lui-même, directement ou indirectement à travers des organismes sous sa tutelle.

Le plus gros chèque qu'ils ont touché à ce jour suite à la cession d'une entreprise ou d'une participation confisquée, les pouvoirs publics le doivent à eux-mêmes. Et c'était en cédant à Qtel –pour 540 millions de dinars- 15 des 25% du capital de l'opérateur

téléphonique Tunisiana confisqué après le 14 janvier 2011 à Sakher El Materi, le gendre de l'ancien président Ben Ali.

Dans cette opération, l'Etat avait évité la procédure de l'appel d'offres, et donc de devoir confier le dossier à une banque d'affaires, pour éviter de faire entrer au capital de Tunisiana un actionnaire qui ne conviendrait pas à l'opérateur qatari.

Ce n'est que près de six ans plus tard qu'une transaction de –presque- aussi grande ampleur, et dont la conduite a été confiée à un consortium ... et qui a pu grâce à cette opération se classer en deuxième position du hit parade des meilleurs recettes de cession de sociétés confisquées. Il s'agit de la vente à la société à capitaux qataris Majda Tunisia –et pour 370 millions de dinars- de 69,15% de Banque Zitouna et 70% du capital de Zitouna Takaful.

La troisième plus grosse opération est à mettre à l'actif d'Al Karama Holding qui avait lui-même conduit la vente, en novembre 2012, de 60% d'Ennakl Automobiles à un consortium composé de Poulina Group Holding (PGH) et Parenin (groupe Amen Bank), pour 238 millions de dinars. D'ailleurs, le holding public n'a depuis pas renoncé à cette pratique puisqu'il a décidé début mars 2020 de conduire lui-même

les deuxièmes tentatives pour la cession des participations de l'Etat dans Dar Assabah et radio Shems Fm, après l'échec des premières confiées respectivement aux cabinets Expertise, Finance et Conseil «EFC» (Salah Dhibi), Arab Financial Consultant «AFC» et Ferchiou & associés.

En quatrième position figure Axis Capital –du temps où il était dirigé par ses co-fondateurs Ahmed Benghazi et Férid Ben Brahim, avant d'être repris par le groupe marocain BMCE- suite à la vente de 66,70% de City Cars Kia au consortium Bouchamaoui-Chabchoub, le groupe Elloumi et le groupe Comet (famille Driss), pour 114 millions de dinars.

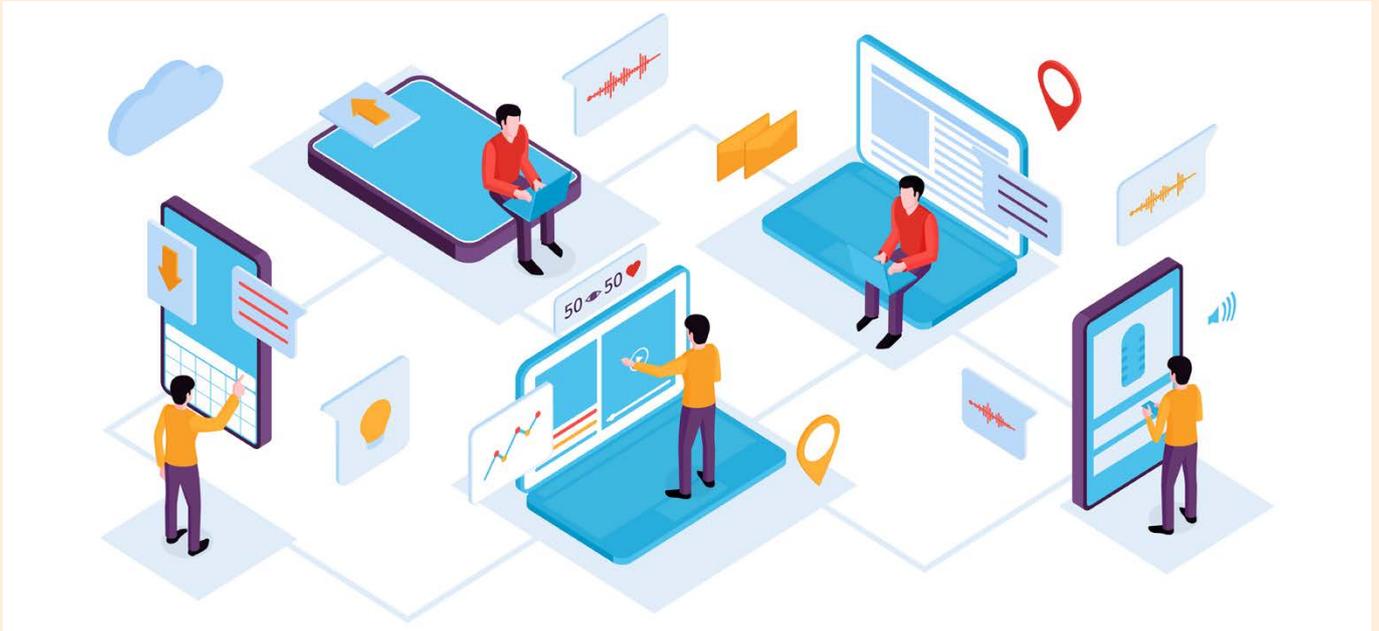
5ème le tandem Attijari Finances Tunisie/Attijari Finances Corp. qui a dépassé la barre des 167 millions de dinars, avec trois opérations/vente de 99,99% d'Alpha Hyundai Motor au consortium formé par TTS Financière (Karim Milad) - One Tech Holding (Moncef Sellami) – Stecom/Mohamed Sadok Driss contre un chèque de 136,7 millions de dinars, de la Société de Développement Agricole Zitouna I (consortium IFFCO/Cogia, 29 millions de dinars), et de la Société Tunisienne de Production Agricole Zitouna II (Société Yanabii El Kheyr, 1,7 million de dinars).

Mena Capital Partners (MCP) est sixième pour avoir orchestré en septembre 2013 la cession de 65,89% de Stafim Peugeot au groupe Khechine pour 166 millions de dinars.

Avec des recettes s'élevant à plus de 100 millions de dinars, fruit de trois opérations (Jet Multimedia Tunisie, Goulette Shipping Cruise et Ecole Internationale de Carthage), Capital African Partners (CAP) Bank est septième. Devant MAC SA qui a transformé l'essai de la vente de 100% du capital de Suzuki-Car Pro, pour 35,5 millions de dinars (8ème) et Smart Finance (9ème) ayant conduit la cession de la Société touristique Tunisie Golfe (STTG) à un groupe d'investisseurs conduits par Samir Jaieb, pour 31 millions de dinars.

Le consortium ECC Mazars-IEG Tunisia Corporate Advisory ferme la marche, très loin derrière, avec la cession en mars 2020 de la Méditerranéenne pour le Commerce, le Transport et la Consignation (MCTC) au groupe Sindbab pour 3,65 millions de dinars.

Moncef Mahroug



La 1ère plateforme digitale de mise en relation entre PME et institutions financières

Tamweeli.tn, la 1ère plateforme digitale de mise en relation entre PME et institutions financières, a été lancée officiellement mercredi 7 octobre, par la U.S. International Development Finance Corporation (DFC) et à l'initiative de la Middle East Investment Initiative (MEII).

La DFC étant l'agence gouvernementale américaine, dédiée au financement du secteur privé dans des pays émergents et la MEII, un organisme à but non lucratif offrant des programmes d'accès au financement et d'as-

sistance technique aux TPME, afin de stimuler l'activité économique et la création d'emplois durables sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

L'accès à tout type de financement désormais facilité grâce au numérique

Tamweeli.tn qui est opérationnelle depuis juillet 2020, offre un service de matchmaking digital 100% gratuit, qui facilite les procédures jugées difficiles aux entreprises pour l'accès au financement.

La plateforme est ouverte à toutes les TPME tunisiennes souhaitant financer leur cycle d'exploitation ou d'investissement. Elle leur permet de déposer leur demande, en gagnant du temps et en maximisant leurs portées, en seulement quelques clics, tout en préservant la confidentialité de leurs données transmises à travers la plateforme.

Un acteur engagé aux côtés des TPME tunisiennes

Fort de son expérience avec

Tamweeli ASSIST, le 1er volet du programme Tamweeli qui appuie les TPME tunisiennes afin d'améliorer leurs compétences en gestion de leur entreprise, MEII annonce qu'il va aller plus loin et souhaite faciliter davantage l'accès au financement. Les conseillers financiers de Tamweeli PLATFORM offrent aux TPME à la recherche de financement, des services d'appui technique pour la présentation de leur rapports financiers et comptables et proposent des conseils afin d'améliorer la qualité des dossiers déposés et maximiser ainsi, leur chance de trouver un financement adapté.

Tamweeli.tn permet également, aux institutions financières partenaires de répondre aux entrepreneurs directement, en exprimant leur intérêt pour leur dossier, via la plateforme. L'entrepreneur peut alors décliner ou accepter de partager les détails de sa demande de financement en toute sécurité et confidentialité.

Tamweeli PLATFORM comprend également, un service d'assistance et de conseil visant à apporter le support nécessaire aux TPME, tout au long de la démarche d'accès au financement et à s'assurer de la conformité des demandes de financement par rapport aux exigences des institutions financières.

Kiosque Numérique WMC

nouvelle version



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

12/10/2020

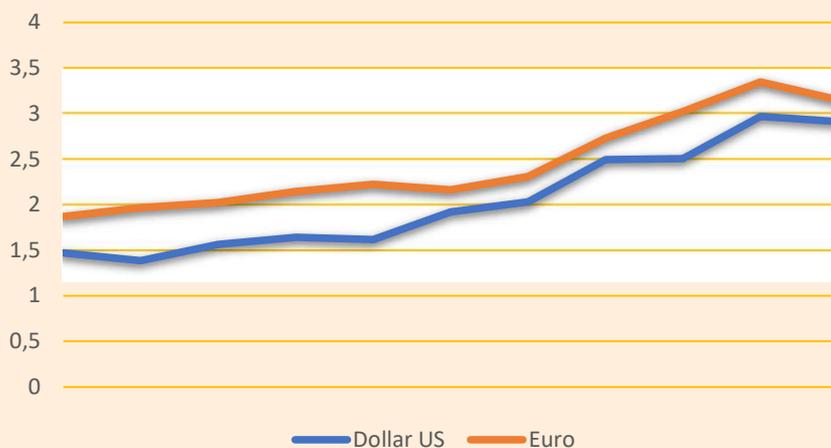
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2132
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,0984
DOLLAR DES USA	USD	1	2,7550
LIVRE STERLING	GBP	1	3,5884
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,1220
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	2,9975
FRANC SUISSE	CHF	10	30,2641
EURO	EUR	1	3,2586
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0174
Yuan Chinois	CNY	1	0,4095

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,7956	3,3077
6 MOIS	2,8402	3,3664

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



6,25%

TMM

13/10/2020



6,25%

TID

13/10/2020



6,76%

TMM

Septembre 2020



5,00%

TRE

Octobre 2020



20999

Avoirs
en devise

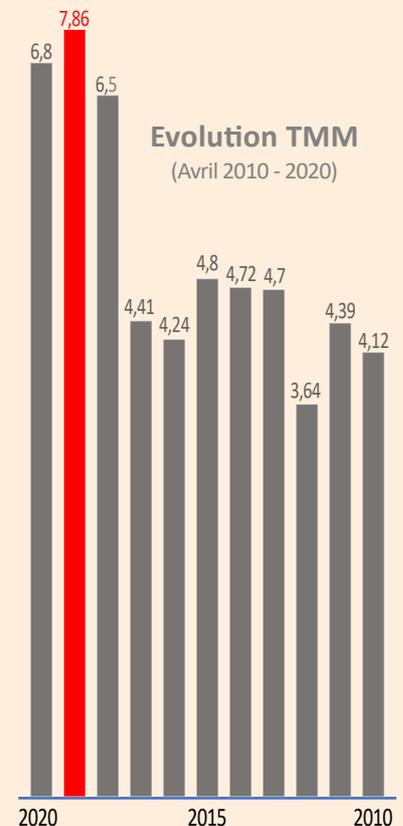
13/10/2020



142

Jours
d'importation

13/10/2020



BOURSE



Bourse de Tunis

Un retour dans le vert

Malgré le contexte pandémique, le marché s'est ressaisi après deux semaines d'affilée dans le rouge. L'indice phare de la place s'est bonifié de 1,6% se stabilisant à 6675,68 points, ramenant ainsi ses pertes depuis le début de l'année à -6,3%, selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs pour la semaine du 5 au 9 Octobre 2020.

Les échanges ont été assez faibles en raison de l'absence de transactions de bloc. Le volume total des échanges s'est établi à 22,2 MDt, soit un volume moyen de 4,4 MDt par séance.

Analyse des valeurs

Le titre Tuninvest s'est retrouvé

en haut du podium. L'action s'est hissée de 26,2% à 5,880Dt dans un maigre volume d'échange de 9 mille dinars. Le titre affiche une performance positive de 26,3% depuis le début de l'année. Drainant des échanges de 114 mille dinars courant la semaine, le titre SAM s'est engraisé de 22,1% à 2,930Dt. Depuis le début de l'année, le titre affiche une contre performance de -8,4% depuis le début de l'année.

Le titre AMS a été, quant à lui, le plus lésé pendant la semaine, perdant -18,5% à 0,750Dt dans un volume d'échange de 55 mille dinars.

Sur le front des échanges, le titre SFBT a dominé le palmarès des

échanges pour cette semaine, drainant des capitaux de l'ordre de 4,7MDt, soit 21,2% du volume total échangé courant la semaine.

Les nouvelles du marché

Magasin Général a publié un communiqué expliquant la baisse du résultat net au terme du premier semestre 2020. D'après le spécialiste de la distribution alimentaire, le déficit annoncé de 6,1MDt est attribuable à :

1- La baisse des revenus due à la fermeture des points de vente Batam, à la réduction des heures de travail suite à la propagation de la pandémie ainsi qu'à la dégradation du pouvoir d'achat ,

2- Certains éléments exceptionnels, notamment le don au Covid-19 s'élevant à 1,75MDt et la mise en place d'un plan de licenciement collectif de 327 salariés pour un coût estimé à 9,9MDt impactant le résultat net à fin Juin 2020 de 2,5MDt.

3- Le résultat financier défavorable à cause de la non-distribution de dividendes de la part des filiales de Mg (-4MDt) et du renchérissement du coût de la dette (+15%).

SOTUVER a annoncé l'augmentation de son capital social de 5,9MDt, par l'incorporation de réserves spéciales d'investissement (2,2MDt) et d'une partie des primes d'émission (3,7MDt), le portant à 33,2MDt et ce par l'attribution d'actions gratuites à raison de 7 actions nouvelles pour 32 anciennes. Le détachement du droit d'attribution est fixé pour le 09/10/2020. Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2021.

Euro-Cycles a publié ses indicateurs d'activité à fin septembre 2020. Le fabricant de cycles a affiché des revenus courant le troisième trimestre en progression de 30,4% à 37,7MDt.

Depuis le début de l'année, le chiffre d'affaires du fabricant de vélos s'est inscrit en hausse de 19,6% à 82,9MDt. En 2020, le chiffre d'affaires de la société devrait dépasser, pour la première fois, la barre de 100MDt.



Euro-Cycles

Un chiffre d'affaires en augmentation de 20%

La société EURO-CYCLES a publié ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2020.

La Société EURO-CYCLES a enregistré au 3ème Trimestre 2020 un volume de production de 146 265 Vélos, en augmentation de 49%, et un chiffre d'affaire de 37 728 MDT soit une augmentation de 30% par rapport au 3ème Trimestre 2019.

Par conséquent, le Chiffre d'affaire réalisé au 30 Septembre 2020 s'élève à 82 903 MDT, en

augmentation de 20%, pour un volume total de 339 989, en augmentation de 25% par rapport à la même période 2019.

* Les investissements au 30 Septembre 2020 ont été de l'ordre de 47 639 DT,

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 32 476 MDT au 30/09/2020, enregistrant une augmentation de 17% par rapport au 30/09/2019.



Magasin Général explique la baisse du résultat net du 1er semestre

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société «Magasin Général» et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les raisons de la baisse significative du résultat net au 30/06/2020 ainsi que l'impact de la pandémie COVID-19 sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 de la société.

En réponse au Conseil du Marché Financier la société a précisé ce qui suit:

1- Les raisons de la baisse de la rentabilité :

Le résultat du 1er semestre de 2020 a enregistré une baisse remarquable passant d'un bénéfice de 4.265.142 DT au cours du premier semestre l'année 2019

à un déficit de 6.153.822 DT au cours du premier semestre de l'année 2020 suite :

- A la baisse du chiffre d'affaire de 3% : cette baisse est due d'une part à la fermeture des unités de vente Batam et à la réduction des heures de travail des points de ventes MG suite à la propagation de la pandémie COVID-19. D'autre part, à la baisse du

Inflation



Après des replis successifs enregistrés les trois derniers mois, le taux d'inflation s'est stabilisé à 5,4%, au cours du mois de septembre 2020 (INS).

Cette stabilité découle, d'une part de l'accélération du rythme d'augmentation des prix de l'alimentation (5,3% contre 3,9%), et d'autre part par la décélération observée au niveau du rythme d'augmentation des prix des boissons alcoolisées et tabac (10,6% contre 17,5%), explique l'INS.

En septembre 2020, les prix de l'alimentation ont augmenté de 5,3% sur un an (3,9% en août 2020).

pouvoir d'achat des consommateurs et au changement de leurs comportements orientés vers les produits de première nécessité.

Tous ces éléments ont mené à une baisse du revenu de la SMG.

- A la non distribution des dividendes par la filiale : la société centrale magasin général, filiale de la SMG, n'a pas distribué en 2020 de dividendes au titre de l'exercice 2019. Cet événement a engendré une variation à la baisse des produits des placements de 4.077.000 DT.

- A l'octroi des dons exceptionnels : la société Magasin Général a octroyé plusieurs dons en nature et en numéraire au cours du premier semestre 2020 et ce dans le cadre de sa participation à la lutte contre le COVID-19, dont principalement une aide en numéraire de 1.500.000 DT au profit de la pharmacie centrale et de 250.000 DT au profit du fond 1818.

- Au départ du personnel : une action de licenciement collectif (de 327 salariés) a été effectuée par la société magasin général conformément à l'article 21 du code de travail. Le coût de cette action est estimé au 30/06/2020 à 9.900.000 DT comptabilisé dans la rubrique «autres actifs non courants» conformément à la norme 10 et qui sera amorti sur deux années.

Cette action a impacté le résultat du premier semestre 2020 de 2.475.000 DT.

- A l'évolution des charges d'intérêts : les charges financières ont enregistré une évolution de 15 % et ce suite à la baisse de la trésorerie de la société et aux débloquages de crédit effectués courant le 2ème semestre 2019 qui sont de l'ordre de 38.530.000 DT.

2- Les raisons de l'évolution des charges financières :

Les charges financières ont enregistré une évolution de 15% et ce suite à la baisse de la trésorerie de la société passant de -89.173.414 DT au 30/06/2019 vers -131.788.912 DT au 30/06/2020 et à l'évolution de la dette bancaire entre les 2 périodes précitées.

3- Les raisons de non distribution des dividendes :

La société centrale magasin général, filiale de la SMG, opérant essentiellement dans le secteur de vente en gros de boissons alcoolisées, n'a pas distribué en 2020 des dividendes au titre de l'exercice 2019 pour pouvoir soutenir son activité au courant de l'année 2020 fortement impactée par la pandémie COVID 19.

4- Les décisions stratégiques prises et /ou anticipées :

Les décisions stratégiques prises s'articulent principalement autour du maintien de l'emploi et l'activité de la société.

A cet effet, la société magasin général a réussi à négocier avec les autorités compétentes une opération de restructuration sociale conformément à l'article 21 du code de travail, permettant au personnel partant de quitter leurs emplois tout en gardant un salaire mensuel garanti jusqu'à l'âge de retraite.

En plus, la SMG a procédé à la rationalisation de ses dépenses de gestion et d'investissements, à titre d'exemple, les charges marketing ont diminué de 45% au 30/06/2020 par rapports à celles enregistrées à la même période de l'exercice 2019.

Enfin, et étant consciente de l'importance de son rôle social dans le soutien du pays, la SMG a aussi procédé à :

- L'octroi de dons en nature et en numéraire pour certaines entreprises publiques dépassant 1 750 000 DT ;

- La baisse des prix de 1 200 articles au niveau de tous ses points de vente pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs.

5- Les aides spécifiques demandés ou obtenus :

Suite à la survenance de la pandémie COVID-19, la société Magasin Général a bénéficié du rééchelonnement de toutes ses échéances de crédits à moyen et à court terme, ce qui explique la variation à la hausse des intérêts courus et des échéances à moins d'un an de 24% au 30/06/2020 par rapport au 30/06/2019.

6- Description des principaux risques et incertitudes :

Le chiffre d'affaire des grandes surfaces commerciales a baissé de 15% depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus en Tunisie en mars 2020, ce qui a mis en difficulté tout le secteur.

Le nombre de clients de ces surfaces s'est replié de 20%, sous l'effet des répercussions de la pandémie qui a impacté négativement le pouvoir d'achat des citoyens et entravé l'affluence de touristes, notamment libyens, vers le pays.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Sotuver

Augmentation de capital par incorporation de réserves

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5 961 725 dinars par incorporation :

- des réserves spéciales d'investissement constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du Code d'Incitations aux Investissements d'un montant de 2 226 650 dinars ;

- d'une partie des primes d'émission d'un montant de 3 735 075 dinars.

Les 5 961 725 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune seront attribuées aux anciens actionnaires à raison de sept (07) actions nouvelles gratuites pour trente-deux (32) actions anciennes.

Suite à cette augmentation, le capital de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER passera de 27 253 600 dinars à 33 215 325 dinars.



الشركة التونسية للبلور
SOCIÉTÉ TUNISIE NNE DE VERRERIES

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse, et ce, à partir du 09 octobre 2020.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2021.

Cotation en bourse :

- Les actions anciennes SOTUVER seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du 09 octobre

2020;

- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 09 octobre 2020 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce dès leurs créations ;

- Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du 09 octobre 2020.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du 09 octobre 2020.



Une Bourse digitale pour les startups

La Bourse de Tunis se penche actuellement sur la finalisation d'un projet de création d'une Bourse digitale de négociation destinée au financement des Start-ups labellisées.

Ce projet qui sera réalisé avec l'appui de l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), s'inscrit dans le cadre du Start-up-Act, qui constitue un cadre juridique dédié aux Startups et porté par le Gouvernement Tunisien, affirme le DG

de Bourse des valeurs mobilières (BVMT), Bilel Sahnoun.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, Sahnoun a expliqué que ce projet, dont la réflexion a été initiée début de l'année 2020, utilisera la nouvelle technologie Block-chaine. " A travers ce projet, la BVMT cherche à contribuer au développement des activités des Startups et de leur intégration dans le tissu économique du pays en leur apportant des solutions à la problématique

de financement afin de les aider à consolider leur prédisposition de création de valeur ajoutée et d'augmenter leur capacité d'emploi", a précisé Sahnoun.

Et d'expliquer que la bourse digitale sera réalisée en quatre étapes séquentielles. Il s'agit de l'exécution du plan d'action de ce projet qui a commencé par la réalisation d'un benchmark opérationnel, la deuxième étape portera sur des workshops avec les acteurs, les opérateurs et



les intervenants concernés par ce projet et l'identification des besoins nécessaires à la réussite de ce dernier (projet).

"Le coût global du projet et les détails y afférents seront arrêtés et calibrés, au cours de cette étape", a-t-il expliqué.

La troisième étape concerne le lancement des termes de référence du projet, alors que la quatrième portera sur le déploiement du projet Bourse digitale et sa mise en place.

L'objectif recherché est de garantir la réussite de ce projet qui devra constituer une référence en ciblant une population d'émetteurs innovants, souligne Sahnoun, ajoutant que "la bourse digitale est destinée à des investisseurs avertis qui cherchent la rentabilité dans la diversification des risques moyennant une technologie innovante".

Selon le responsable, la Bourse de Tunis veut apporter, également, de l'innovation et consolider son rôle dans le système financier tunisien et dans l'économie du pays d'une façon générale.

Pour Sahnoun, la cotation en Bourse de la startup peut être aussi le meilleur support de publicité et de communication au niveau local et même international. "La bourse reflète la réussite du Business Model de la startup et un appui pour la réalisation de la deuxième ou la troisième levée de fonds nécessaires pour soutenir son développement", estime le responsable.

Il s'agit, également, de maximiser la valeur de la cession d'une partie ou de la totalité des participations des investisseurs initiaux dans la startup dans un marché transparent et réglementé, a-t-il encore ajouté.

D'après le rapport annuel du Startup Act en Tunisie 2019-2020, les startups labellisées dont le nombre a atteint 248, ont généré un chiffre d'affaires cumulé, en 2019, de 66 millions de dinars, dont 72% est réalisé sur le marché tunisien. L'ensemble des 248 startups labellisées emploient 2 829 personnes (avril 2020), y compris les fondateurs, avec une moyenne de 11 personnes par startup.

Startup Act

**START
UP
ACT** ↑

Une première année (avril 2019 - avril 2020) et un premier bilan pour le programme Startup Act avec 248 labels octroyés pour 416 candidatures et un taux d'acceptation de 70%.

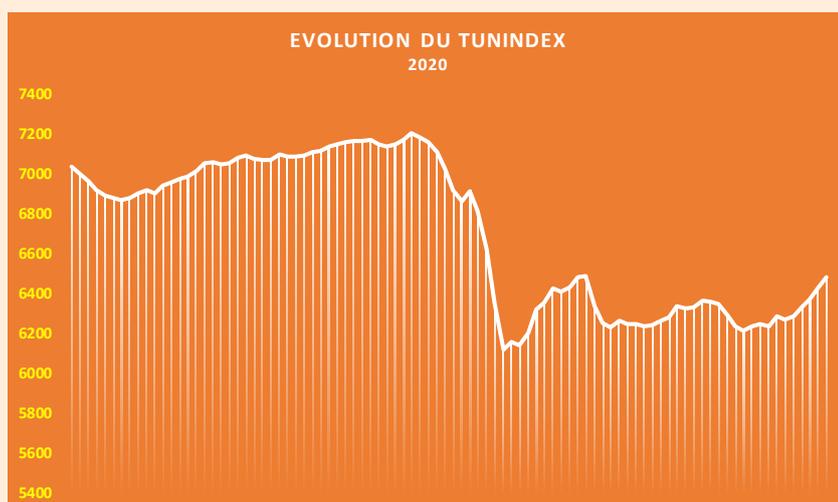
La population des start up labellisées est âgée, en moyenne, de 2 ans et demi. 38% des start up labellisées ont moins d'une année d'existence et 75% du total sont âgées de moins de 3 ans.

75,4% de startups labellisées sont dans le Grand Tunis.

Tunindex**6 675,68**Var. Année **-6,27 %**
09/10/2020**Tunindex 20****2 885,35**Var. Année **-7,77 %**
09/10/2020Volume semaine **25,283** MDTCapitalisation **22,399** Mds DTPER marché **9,33**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	4 144,67	-16,17%
8300	Banques	3 792,49	-18,52%
8500	Assurances	12 467,23	8,08%
8700	Services Financiers	5 269,43	7,75%
5000	Services aux Consommateurs	2 474,44	-5,29%
5300	Distribution	3 860,89	-5,31%
3000	Biens de Consommations	8 443,44	13,03%
3300	Automobile et équipements	1 193,98	-27,14%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 812,08	15,11%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 348,91	9,32%
2000	Industries	1 240,61	2,78%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	580,47	11,23%
1000	Matériaux de Base	2 607,13	-30,08%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
Tuninvest Sicar	5,880	26,18%
Ciments de Bizerte	1,370	14,16%
ATL	1,830	10,90%
ARTES	4,340	9,04%
Attijari bank	26,380	9,00%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
AMS	0,750	-18,47%
SANIMED	1,330	-15,82%
ELECTROSTAR	1,190	-13,76%
ESSOUKNA	2,520	-12,50%
GIF-FILTER	0,830	-10,75%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
ICF	58,800	-51,36%
MPBS	3,440	-40,69%
MIP	0,140	-36,36%
ASSAD	4,500	-37,50%
STEQ	4,700	-37,33%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SERVICOM	2,140	259,82%
AETECH	0,590	78,79%
ADWYA	4,200	65,35%
BH Assurances	51,000	59,38%
CELLCOM	5,390	45,28%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Déc. 2019	Semaine précédente	09/10/2020 De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								9 393,757
BANQUES								7 837,011
Amen Bank	5	26 481 000	29,190	24,400	24,400	0,00%	-16,41%	646,136
ATB	1	100 000 000	4,060	3,050	3,100	1,64%	-23,65%	310,000
BH Bank	5	47 600 000	11,940	8,890	8,630	-2,92%	-27,72%	410,788
BIAT	10	17 000 000	114,000	91,200	94,300	3,40%	-17,28%	1 603,100
BNA	5	64 000 000	11,890	8,950	8,940	-0,11%	-24,81%	572,160
Banque de Tunisie	1	225 000 000	7,800	6,850	6,730	-1,75%	-13,72%	1 514,250
BTE (ADP)	20	1 000 000	9,230	8,850	8,890	0,45%	-3,68%	8,890
STB	5	155 375 000	4,680	3,490	3,520	0,86%	-24,79%	546,920
Attijari Bank	5	40 741 997	32,690	24,200	26,380	9,01%	-19,30%	1 074,774
UBCI	5	20 001 529	30,000	22,310	21,700	-2,73%	-27,67%	434,033
UIB	5	32 560 000	22,890	16,400	16,000	-2,44%	-30,10%	520,960
Wifak Bank	5	30 000 000	6,850	6,600	6,500	-1,52%	-5,11%	195,000
ASSURANCES								915,229
ASTREE	5	6 000 000	44,010	57,900	57,500	-0,69%	30,65%	345,000
BH Assurances	5	2 660 000	32,000	53,000	51,000	-3,77%	59,38%	135,660
STAR	10	2 307 693	137,160	117,000	126,000	7,69%	-8,14%	290,769
Tunis RE	5	20 000 000	7,990	7,180	7,190	0,14%	-10,01%	143,800
LEASING								354,936
ATL	1	32 500 000	1,700	1,650	1,830	10,91%	7,65%	59,475
BH Leasing	5	7 000 000	1,750	1,350	1,350	0,00%	-22,86%	9,450
Best Lease	1	30 000 000	1,850	1,720	1,720	0,00%	-7,03%	51,600
CIL	5	5 000 000	14,950	16,000	16,050	0,31%	7,36%	80,250
Hannibal Lease	5	8 036 000	4,540	3,500	3,500	0,00%	-22,91%	28,126
Attijari Leasing	10	2 750 000	12,500	9,700	9,700	0,00%	-22,40%	26,675
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	8,400	9,200	9,200	0,00%	9,52%	99,360
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								286,580
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,500	44,300	44,300	0,00%	-4,73%	44,300
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,410	8,480	8,450	-0,35%	0,48%	236,600
Tuninvest Sicar	1	966 000	5,030	4,660	5,880	26,18%	16,90%	5,680
INDUSTRIES								8 684,908
HOLDING								2 530,710
OneTech Holding	1	53 600 000	13,510	11,530	12,020	4,25%	-11,03%	644,272
Poulina GH	1	180 003 600	13,100	10,000	10,480	4,80%	-20,00%	1 886,438
AGRO-ALIMENTAIRE								4 567,070
CEREALIS	1	4 888 889	6,070	7,650	7,790	1,83%	28,34%	38,084
Delice Holding	10	54 907 262	10,370	13,850	14,500	4,69%	39,83%	796,155
LAND'OR	1	11 226 376	7,900	6,700	6,750	0,75%	-14,56%	75,778
SFBT	1	198 000 000	19,010	18,100	18,280	0,99%	-3,84%	3 619,440
SOPAT	1	27 861 250	1,690	1,300	1,350	3,85%	-20,12%	37,613
PHARMACEUTIQUE								432,398
ADWYA	1	21 528 000	2,540	3,930	4,200	6,87%	65,35%	90,418
SIPHAT	5	1 800 000	5,030	5,100	5,100	0,00%	1,39%	9,180
UNIMED	1	32 000 000	9,370	9,990	10,400	4,10%	10,99%	332,800
COMPOSANTS AUTOMOBILE								72,902
ASSAD	1	12 000 000	7,200	4,300	4,500	4,65%	-37,50%	54,000
GIF	1	10 536 994	0,610	0,930	0,830	-10,75%	36,07%	8,746
STEQ	5	1 400 000	7,500	4,700	4,700	0,00%	-37,33%	6,580
STIP	1	4 207 824	1,100	0,870	0,850	-2,30%	-22,73%	3,577

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		09/10/2020	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)	
			Décembre 2019	Semaine précédente	De la semaine				
CIMENTIER								565,473	
Carthage Cement	1	343 624 940	1,190	1,420	1,470	3,52%	23,53%	505,129	
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,840	1,200	1,370	14,17%	-25,54%	60,345	
CHIMIE								307,152	
Air Liquide	25	1 601 907	70,000	72,500	73,000	0,69%	4,29%	116,939	
ALKIMIA	10	1 947 253	49,990	34,270	34,270	0,00%	-31,45%	66,732	
ICF	10	2 100 000	120,900	58,970	58,800	-0,29%	-51,36%	123,480	
INDUSTRIES DIVERSES								1 836,585	
AMS	5	6 577 192	0,640	0,920	0,750	-18,48%	17,19%	4,933	
Euro-Cycle	1	8 910 000	18,840	22,700	23,700	4,41%	25,80%	211,167	
MPBS	2	7 813 500	5,800	3,450	3,440	-0,29%	-40,69%	26,878	
New Body Line	1	4 250 400	4,990	4,180	4,200	0,48%	-15,83%	17,852	
Office PLAST	1	11 226 376	2,690	2,140	2,120	-0,93%	-21,19%	23,800	
SAH Lilas	1	65 345 762	11,750	11,950	12,340	3,26%	5,02%	806,367	
Atelier Meubles Int	1	4 634 696	4,000	2,900	2,930	1,03%	-26,75%	13,580	
SIAME	1	14 040 000	4,130	3,030	3,190	5,28%	-22,76%	44,788	
SANIMED	1,109	12 400 000	1,850	1,580	1,330	-15,82%	-28,11%	16,492	
SOMOCER	1	40 656 000	0,940	0,940	0,930	-1,06%	-1,06%	37,810	
SOTEMAIL	1	30 200 000	2,900	3,200	3,200	0,00%	10,34%	96,640	
SOTUVER	1	27 253 600	8,350	7,830	6,710	-14,30%	-19,64%	182,872	
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,980	4,580	4,630	1,09%	-33,67%	129,370	
SOTRAPIL	5	4 138 200	11,820	11,600	11,850	2,16%	0,25%	49,038	
TPR	1	50 000 000	4,740	3,400	3,500	2,94%	-26,16%	175,000	
IMMOBILIER								89,050	
SIMPAR	5	1 100 000	39,890	39,800	38,610	-2,99%	-3,21%	42,471	
SITS	1	15 600 000	2,150	2,100	2,170	3,33%	0,93%	33,852	
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,160	2,880	2,520	-12,50%	16,67%	12,727	
TECHNOLOGIE								120,153	
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,580	0,590	1,72%	78,79%	1,312	
TELNET Holding	1	12 130 800	9,300	8,180	8,500	3,91%	-8,60%	103,112	
HEXABYTE	1	2 083 334	7,170	7,550	7,550	0,00%	5,30%	15,729	
SERVICES								1 345,905	
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								672,584	
ARTES	1	38 250 000	4,880	3,980	4,340	9,05%	-11,07%	166,005	
CITY CARS	1	18 000 000	7,330	7,000	7,100	1,43%	-3,14%	127,800	
ENNAKL Auto	1	30 000 000	12,000	10,800	11,000	1,85%	-8,33%	330,000	
UADH	1	36 953 847	0,940	1,260	1,320	4,76%	40,43%	48,779	
AUTRES SERVICES								170,545	
CELLCOM	1	4 461 532	3,710	5,100	5,390	5,69%	45,28%	24,048	
ELECTROSTAR	2	10 287 556	1,340	1,380	1,190	-13,77%	-11,19%	12,242	
MIP	1	4 398 937	0,220	0,140	0,140	0,00%	-36,36%	0,616	
TUNISAIR	1	106 199 280	0,630	0,590	0,600	1,69%	-4,76%	63,720	
Tunisie-Valeurs	5	4 000 000	16,980	17,480	17,480	0,00%	2,94%	69,920	
TELECOMMUNICATIONS								71,997	
SERVICOM	1	11 874 000	0,610	2,010	2,140	6,47%	250,82%	25,410	
SOTETEL	5	4 636 800	5,150	4,700	4,690	-0,21%	-8,93%	21,747	
Tawasol GH	1	108 000 000	0,250	0,220	0,230	4,55%	-8,00%	24,840	
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								430,779	
Sotumag	1	13 200 000	2,360	3,190	3,250	1,88%	37,71%	42,900	
Magasin General	1	11 481 250	29,000	23,290	23,000	-1,25%	-20,69%	264,069	
Monoprix	2	19 969 372	7,800	6,030	6,200	2,82%	-20,51%	123,810	
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								Total capitalisation boursière	19 424,570

Tunisie

La guerre des syndicats douaniers bat son plein



Près de cinq ans après une tentative de réunification qui n'a pas abouti, les syndicalistes douaniers sont à nouveau à couteaux tirés. Dernières manifestations en date de cette guéguerre : la création, officialisée en septembre 2020, de deux nouveaux syndicats, l'Association des cadres supérieurs des douanes (ACSD) et le Syndicat national des douanes tunisiennes (SNDT).

Créée par Riadh Slama (président), Sami Dhif (secrétaire général) et Chakib Berriri (trésorier), l'ACSD s'est donnée pour mission la réalisation d'études «concernant la modernisation de la douane», l'établissement de liens entre les cadres supérieurs de la douane, l'élaboration d'une «conception du processus professionnel» de ces derniers, et l'organisation de séminaires afférents à cet organisme.

Cadre supérieur à la douane, Riadh Slama est également professeur de droit à l'Académie de Foundouk Jedid.

Sami Dhif était, quant à lui, en juin 2012 commandant de la Garde de la Douane de Monastir.

En poste en 2014 à Sousse, Chakib Berriri faisait partie de l'Association sportive des douaniers de cette région.

Fondé par onze douaniers -Mohamed Ennaser Boubaker (président), Souheil Boulifa (secrétaire général), Hichem Jedidi (secrétaire général adjoint), Naser Rahmani (trésorier), Mohamed Bizani, Karim Ouni, Mourad Arfaoui, Mohamed Ali Rekik, Ridha Al Jaziri, Brahim Kharfani et Ali Challakh (membres)-, le SNDT se positionne, comme son nom l'indique, en premier en défenseur des droits des agents et cadres de la douane, oeuvrant aussi, deuxième objectif, à l'amélioration de leurs conditions de travail et, enfin, à leur participation à la modernisation de leur organisation.

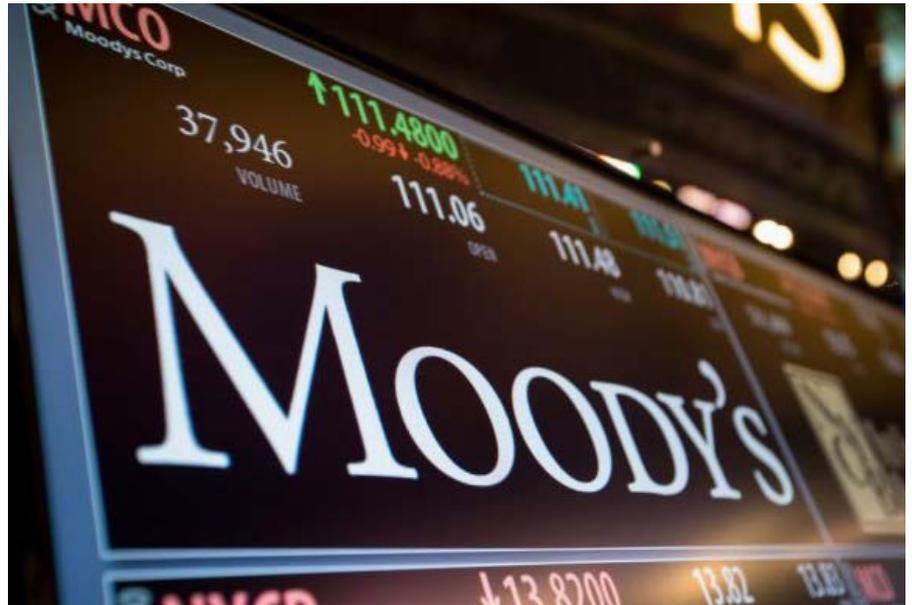
Au Syndicat national des douanes tunisiennes les plus connus et expérimentés des fondateurs-dirigeants sont Souheil Boulifa, en qualité de secrétaire général, et Hichem Jedidi (secrétaire général adjoint).

Ces nouvelles structures syndicales ne sont pas nées ex-nihilo. Certains de leurs responsables ont déjà fait partie d'autres syndicats. En décembre 2015, Sami Dhif, secrétaire général de l'ACSD, a été élu au bureau du Syndicat national des douaniers -née de la réunification de plusieurs syndicats.

Souhail Boulifa, secrétaire général du SNTD, en est à sa troisième expérience. Il a déjà fait partie du Syndicat des Agents et cadres de la douane et du Syndicat unifié des agents de la douane tunisienne.

Retour donc à la case départ dans le monde des douaniers. C'est-à-dire à la guerre de tranchées. Est-ce pour cela que les responsables des deux nouveaux syndicats refusent de communiquer sur leurs intentions et programmes, l'un d'entre eux se contentant de décocher une flèche en direction du «syndicat qui combine avec la direction générale» de la douane, sans préciser le fond de sa pensée ? Il s'agit de Hichem Jedidi, qui précise de manière laconique que la structure qu'il co-dirige est composée de «jeunes dynamiques».

Moncef Mahroug



Moody's

Retour à l'équilibre des comptes extérieurs de la Tunisie

Au cours des huit premiers mois de 2020, les avoirs nets en devises de la Tunisie se sont établis à 7,7 milliards de dollars (141 jours ou 4,7 mois d'importations) en septembre 2020 contre 6,9 milliards de dollars en décembre 2019 (109 jours ou 3,6 mois d'importations), en dépit de la pandémie covid-19, a fait remarquer l'agence de notation Mood'ys qui a maintenu la note souveraine de la Tunisie à B2.

Dans une note explicative du maintien de sa notation, l'agence

a mis en exergue le retour à l'équilibre des comptes extérieurs de la Tunisie et leur résilience face à la pandémie et aux turbulences sur les marchés financiers, en cette période.

Par ailleurs, les importations et autres paiements courants ont diminué entraînant une réduction du déficit du compte courant à 5,0% du PIB sur les huit premiers mois de cette année contre 5,9% du PIB sur la même période l'an dernier, allégeant la pression sur la balance des paiements.

Selon Moody's la mise en service du champ de gaz et du gazoduc de Nawara en Février 2020 permettra de réduire davantage le déficit du compte courant en se substituant aux importations de gaz d'environ 500 millions de dollars (1,3% du PIB).

Les réserves en devises plus élevées assureront les paiements du service de la dette extérieure dus à partir de l'année prochaine, avec des échéances en 2021 comprenant deux euro-bonds de 500 millions de dollars chacune, garanties par l'USA et un prêt qatari de 250 millions de dollars. Et l'agence de poursuivre que l'installation d'un gouvernement technocrate le 2 septembre confirme la continuité politique et ouvre la voie à des réformes à moyen terme sous l'égide d'un nouveau programme du FMI pour le reste de l'année, facilitant l'accès aux sources de financement extérieures officielles et le soutien au rétablissement de la sortie sur le marché international des capitaux à des conditions avantageuses.

En outre, ajoute-t-elle, les institutions tunisiennes ont fait preuve de succès dans la transition démocratique avec le soutien des organisations de la société civile qui continuent à participer au débat politique.

Toutefois, indique Moody's, des risques et difficultés persistent, prévoyant, à ce titre, un creusement du déficit budgétaire pour atteindre 7% du PIB en 2020, suivi de 4,5% en 2021 et de 3,6% en 2019, compte tenu de la baisse des recettes due au choc de la pandémie.

Pour ce qui est de la charge de la dette, Moody's prévoit une augmentation de cette dernière à plus de 80% du PIB en 2020 pour se stabiliser à 80-85% vers 2024. Elle indique une contraction de l'économie de 6,5% cette année en raison de la pandémie de coronavirus, suivie d'une croissance de 4% en 2021 et un retour à la fourchette de 2 à 3% par la suite.

En effet, la pandémie exacerbe le déclin de la croissance tendancielle au cours de la dernière décennie et le taux d'endettement élevé du gouvernement limite la possibilité d'une augmentation rapide de l'investissement public comme moyen de stimuler le potentiel de croissance, d'où le manque de création d'emplois, particulièrement pour les jeunes diplômés, ce qui augmente le risque du mécontentement et d'une tension sociale.



Startup Act

Le bilan en chiffres, une année après



Une première année (avril 2019 - avril 2020) et un premier bilan pour le programme Startup Act avec 248 labels octroyés pour 416 candidatures et un taux d'acceptation de 70%.

Avantages octroyés par le Label

- *Bourse de vie :*
 - 96 fondateurs bénéficiaires
 - 61 start up bénéficiaires
 - 668 mille dinars déboursés.
- *Congé pour création de Start up (65% secteur public - 35% secteur privé):*
 - 17 start up bénéficiaires

- 20 congés pour création d'entreprises.

- *Prise en charge CNSS :*

- 168 start up bénéficiaires.

Age des start up :

La population des start up labellisées est âgée, en moyenne, de 2 ans et demi. 38% des start up labellisées ont moins d'une année d'existence et 75% du total sont âgées de moins de 3 ans.

75,4% de startups labellisées sont dans le Grand Tunis.

Ces start up opèrent pour plus du 1/3 dans les secteurs du Business Software & services, les MarketPlace, et les EdTech. Suivis par les FinTech, les Creative Industries et le HealthTech, soit pour ces 6 secteurs près de 60% des start up labellisées.

Six start up labellisées ont un total cumulé de 8 filiales à l'étranger dont la moitié en Europe, et le reste réparti entre la région

MENA et l'Afrique.

L'Europe (et notamment la France) reste la 1ère destination d'expansion internationale des startups labellisées.

A propos :

le Label Startup est un label de mérite accordé à toute société de droit tunisien qui respecte les critères de labélisation. Ce label est la clé de voûte pour accéder à l'univers Startup Act et ses avantages. Pour obtenir le label, la société remplit un formulaire de candidature en ligne via le Portail des Startups.

Pour les personnes physiques n'ayant pas encore créé leurs sociétés, elles peuvent postuler au Pré-Label. En cas de conformité au regard des critères d'innovation et de scalabilité, le candidat se voit attribuer un Pré-Label valable 6 mois le temps de finir les procédures de création de la société et de vérifier les critères d'âge, de taille et d'indépendance du capital avant l'octroi du Label Startup.

Ezzeddine Saidane

Baisse du taux d'intérêt directeur et injection de liquidités dans l'économie



L'économiste Ezzeddine Saidane, a publié, vendredi, un post sur sa page Facebook, affirmant qu'"en Tunisie nous avons clairement mal géré la crise des points de vue économique, financier et social. Nous avons donné la priorité à la maîtrise de l'inflation". Et de tirer les conclusions sur la gestion de la crise générée par la pandémie de la Covid-19, "la conséquence est que nous avons perdu des milliers d'entreprises étouffées par l'absence de liquidités. Nous avons perdu des centaines de milliers d'emplois. Et nous avons étouffé notre économie. Tout cela pour maintenir ou faire baisser légèrement le taux d'inflation".

"Depuis le mois d'avril, nous avons proposé de gérer la crise autrement. Nous avons appelé à baisser sensiblement, le taux directeur de la BCT et à injecter entre 15 et 20 milliards de liquidités supplémentaires dans l'économie, en rassurant les autorités monétaires que cette

injection ne se traduirait pas par une hausse du taux d'inflation.

Les analyses le montrent bien. Une telle injection aurait permis de mettre à la disposition du système bancaire et financier, des liquidités nouvelles de l'ordre de 7 à 8 milliards de Dinars qui seraient utilisées pour financer les entreprises, au lieu de financer le déficit du budget de l'Etat".

"Une telle injection aurait mis à la disposition du budget de l'Etat des liquidités supplémentaires de l'ordre de 7 à 8 milliards de Dinars, qui auraient servi à sortir l'Etat de la situation embarrassante dans laquelle il se trouve actuellement, en payant ses fournisseurs privés (800 millions de Dinars) et en payant les sommes dues par l'Etat envers ses entreprises publiques (6,2 milliards d Dinars).

Cette injection de liquidités proviendrait du rachat par la BCT de l'ensemble des bons de trésor détenus par les banques (entre 15 et 20 milliards de Dinars). Cette dette de l'Etat serait transformée en dette à très long terme (30 à 40 ans) avec un délai de grâce de 10 ans par exemple".

"Une telle injection serait accompagnée de deux mesures essentielles: la rationalisation des dépenses de l'Etat et la rationalisation des importations. Un tel programme serait de nature à relancer la machine de

l'économie tunisienne totalement étouffée et grippée aujourd'hui".

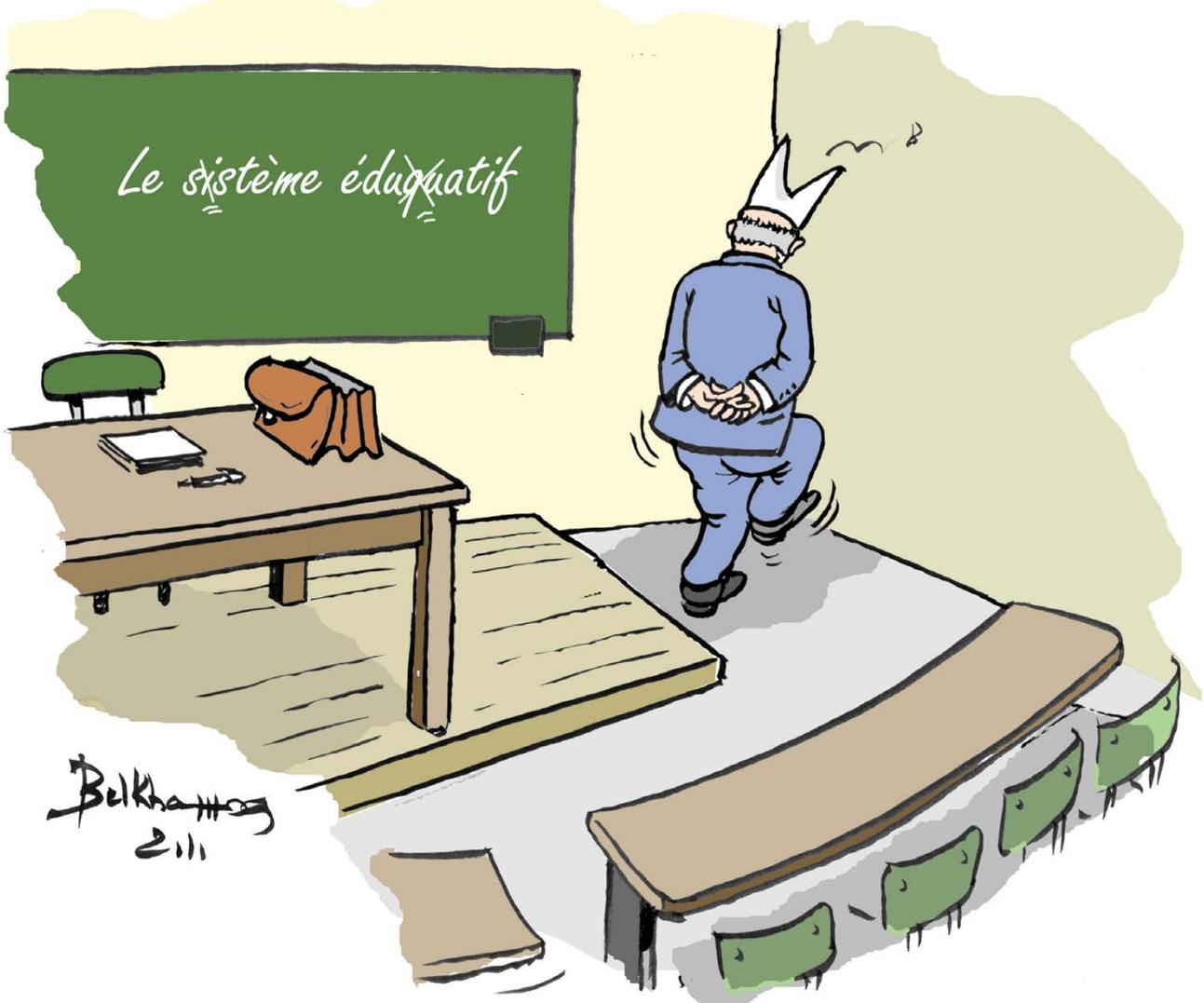
Il constate amèrement qu'"une telle idée dérange", invitant la Banque Centrale de Tunisie à "se débarrasser de ce dérangement et à considérer sérieusement la manière avec laquelle les banques centrales et les gouvernements autour du monde ont géré la crise de la Covid-19. J'invite notre Banque Centrale à rattraper le coup et à sauver ce qui reste de nos entreprises, de nos emplois et de notre économie. La Covid-19 va probablement rester avec nous, quelque temps encore. Ayons le courage de penser qu'à situation exceptionnelle, il faut des solutions exceptionnelles".

Et de rappeler que face à la pandémie de la Covid-19, plusieurs pays " ont bien compris qu'il fallait baisser sensiblement, les taux d'intérêt et qu'il fallait surtout injecter les liquidités nécessaires dans l'économie, afin d'éviter que la consommation ne baisse et que les entreprises et les emplois ne soient menacés, même si cela pourrait se traduire par un regain d'inflation. Mais l'expérience sur le terrain montre clairement, qu'il n'y a pas eu de regain d'inflation".

A qui elle a profité



« le secteur de l'artisanat attend toujours le déblocage des crédits dans le cadre de la ligne de crédit de 10 millions de dinars mise à la disposition du secteur de l'artisanat pour fournir de la liquidité aux artisans. Pour ce qui est de la toute petite indemnité de 200 dinars, décidée en faveur des petits commerçants et des artisans via la plateforme des demandes de compensation « batinda.gov.tn », nous ne savons toujours pas, à qui elle a profité » .



Enseignement

Mettons fin à la formation de «diplômés futurs chômeurs»

Albert Einstein a qualifié de folie « le fait de se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent ». C'est ce qui se passe dans le domaine de notre système universitaire. On continue à utiliser (1) le même système d'orientation des bacheliers (2), les mêmes méthodes de gestion des institutions universitaires et les mêmes programmes (3). En d'autres termes, on continue à former des «diplômés

futurs chômeurs».

En universitaire ayant servi principalement dans des universités publiques en tant qu'enseignant et en tant que directeur d'institutions universitaires, sans prétendre donner une feuille de route pour la réforme de notre système universitaire, et en guise de contribution à mettre fin à cette situation, ci-dessous sont les principaux axes à considérer:

- Abandonner le système d'orientation universitaire des bacheliers, et ce pour deux raisons principales : (1) le nouveau bachelier n'a pas assez de maturité pour choisir un domaine de spécialisation professionnelle et (2) chaque programme universitaire a ses exigences qui ne correspondent pas nécessairement aux notes du Bac.

Laissons à chaque université

la liberté de développer ses propres programmes et d'arrêter ses propres critères d'admission des étudiants à ses différents programmes. On pourrait s'inspirer du modèle de certaines universités nord-américaines où l'étudiant admis à l'université reçoit une formation générale d'une année. Ainsi, l'étudiant aura acquis plus de maturité et sera mieux apte à choisir une spécialisation pour son parcours professionnel.

- Abandonner le critère du nombre d'années d'études pour la validation des diplômes (Bac + 3, Bac + 5, etc.). Ce qui compte c'est l'acquisition des connaissances scientifiques et des compétences professionnelles inscrites dans le programme et non le nombre d'années passées à l'université.

- Pour stimuler les universités publiques à être plus performantes, l'allocation des budgets accordés par le ministère aux universités publiques doit tenir compte principalement (1) des accréditations internationales des programmes de l'institution, (2) du taux d'employabilité et du niveau des salaires de ses diplômés, et (3) de la qualité des recherches et des publications de son corps professoral.

- Pour la création d'un environnement multiculturel fort bénéfique aux étudiants tunisiens, inciter les institutions universitaires à réserver une partie de leur

capacité d'accueil pour l'inscription d'étudiants internationaux. Au-delà des recettes de devises, l'étudiant international développe des liens d'amitié avec ses camarades tunisiens qui pourraient aboutir à des liens d'affaires ultérieurs et à des projets conjoints.

- Reconsidérer les lois régissant l'organisation et le fonctionnement des universités privées qui leur interdisent l'utilisation de l'appellation « université » et qui les limitent à une seule spécialité alors que le marché de l'emploi cherche la polyvalence des formations.

Les universités privées contribuent à la capacité nationale de formation sans recours au financement de l'état. Elles ont l'obligation d'être performantes pour assurer leur survie. Il est à rappeler que douze des vingt premières universités du classement de Shanghai sont privées dont Harvard, MIT, Stanford, Chicago et autres).

- Compte tenu de la rapidité des changements technologiques, encourager les universités tant publiques que privées à organiser des programmes de mise à niveau des cadres en exercice. De tels programmes permettent au corps professoral de mieux apprécier les problèmes et les spécificités des différents secteurs économiques et d'en tenir compte dans le développement de leurs programmes.

Un système universitaire répondant aux besoins des employeurs en compétences et aux aspirations des étudiants mettra fin à la formation de « Diplômés Futurs Chômeurs » et contribuera à faire de la Tunisie une destination éducative de référence à l'échelle internationale.

Mahmoud Triki, Universitaire

Investissements



الهيئة التونسية للاستثمار
TUNISIA INVESTMENT AUTHORITY

L'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA - Tunisian Investment Authority) a souligné que, durant les neuf premiers mois de 2020, 41 projets d'investissements ont été déclarés, mobilisant un investissement global avoisinant 1,8 milliard de dinars, soit une hausse de 56% , par rapport à septembre 2019.

REPORTAGE



Afrique

Il était une fois au pays des Nana Benz !

Les Tunisiens sont prétentieux et se considèrent –souvent à tort d'ailleurs- comme les premiers de la classe dans plusieurs domaines en Afrique.

Prenons le domaine du digital, certes la Tunisie dispose d'un savoir-faire certain, d'une importante offre engineering et logicielle et peut même prétendre être le champion dans la production de logiciels en Afrique, et exporte

ses solutions dans plusieurs pays du continent.

Pour autant, la Tunisie –et c'est là le paradoxe- demeure un pays attardé en matière d'utilisation du digital, et ce rien qu'en le comparant à d'autres pays d'Afrique.

Ses cartes bancaires demeurent à usage national (domestique), donc pas possible de réserver à distance un hôtel ou une voiture,

ou de payer un service.

Aucune banque digitale n'est opérationnelle, alors que dans n'importe quel pays africain on peut se faire délivrer une carte bancaire prépayée dans la rue, sans avoir ni compte bancaire et sans mettre les pieds dans une agence bancaire.

Notre police des frontières est l'une des rares au monde à fonc-

tionner encore avec des fiches papiers.

Il suffit de voyager à Abidjan en Côte d'Ivoire, Lomé au Togo ou à Cotonou au Bénin pour constater que toutes les opérations policières aux frontières sont totalement digitalisées avec le scan du passeport, puis photo digitale, prise des empreintes digitales, et le tour est joué.

Par ailleurs, on nous fait croire -toujours à tort- que la situation de la femme tunisienne est la meilleure en Afrique. Certes nos femmes ont milité pour mériter leurs libertés et qu'elles sont brillantes dans certains domaines. Il suffit de voir les résultats du bac, où le nombre des étudiantes en pharmacie, médecine, ingénierie pour s'en rendre compte.

Mais combien de femmes ministres et dans quels postes chez nous ?

Les dernières nouvelles sur la

scène politique sont riches par les affronts, les insultes, le manque de courtoisie des hommes politiques envers les femmes... politiques.

J'ai honte de lire et d'entendre parler, sur la place publique, de la sexualité des femmes ou de leurs sous-vêtements. De leurs mensurations ou de leurs époux. En fait, ce ne sont pas elles qu'on insulte ainsi, car à travers elles, ce sont toutes les femmes sans exception qui sont ciblées : ma femme, ma mère, ma sœur, ma fille... Or qui de nous oserait manquer de respect à sa maman ?

Après le Sénégal et l'Ethiopie, le Togo, vient de nous prouver que la femme peut jouer un rôle déterminant en politique et même en économie. Mais ces deux pays, le Libéria a déjà fait partie de la short list des pays ayant été dirigés par des femmes.

En effet, au pays des "Nana

Benz", ces femmes qui sont les pionnières dans le commerce du pagnon (fouta chez nous en Tunisie) en Afrique de l'Ouest et qui ont constitué une force économique avec la possession des voitures Mercedes Benz, d'où leur surnom de "Nana Benz".

Les Nana Benz font la pluie et le beau temps en politique et peuvent faire gagner ou perdre une élection, grâce à leur force de frappe socio-économique.

C'est pourquoi le président du Togo, Faure Essozimna GNASSINGBE, a récemment nommé une femme comme Premier ministre, en la personne de Victoire Dogbe-Tomegah.

Et en toute logique donc, le gouvernement togolais de Mme Tomegah comprend pas moins de 14 femmes sur 34 ministres, nous apprend-on. Avec des ministères stratégiques comme l'Economie numérique et la Transformation digitale, la Défense nationale, les Travaux publics, etc. Tout un symbole.

Il ne s'agit pas d'un effet de mode mais parce que ces femmes sont plus compétentes, plus intègres, elles ont donc mérité leur nomination.

Au pays des Nana Benz, il fait bon vivre pour les femmes.

Maarouf





Le cinéma tunisien à El Gouna Film Festival 2020

Trois films tunisiens sont sélectionnés en compétition officielle de la 4ème édition du festival du Film d'El Gouna (Gouna Film Festival- GFF) qui se tiendra du 23 au 31 octobre courant.

Selon le programme publié sur le site du festival, le cinéma tunisien sera largement présent, notamment dans les sections compétitives et le comité consultatif international.

"L'homme qui a vendu sa Peau" de Khaouther Ben Hania figure dans la liste des films en compétition des longs métrages de fiction.

Ce film de 104 mn sera également projeté à l'ouverture du festival GFF. Rappelons que la

première de cette fiction avait eu lieu récemment dans la section "Orizzonti" de la 77ème édition de la Mostra de Venise où elle a décroché deux prix.

Le festival précise que lors de la 2e édition du GFF, le film de Ben Hania avait participé à la plateforme CineGouna SpringBoard alors qu'il était encore en phase de développement.

"The Bath" de Anissa Saoud (15 mn) et **"Hors-Jeu Flagrant" de Sami Tlili** (20 mn) sont sélectionnés dans la compétition des courts métrages.

"Streams" de Mehdi Hmili et **"Communion" de Nejib Belk-adhi** figurent parmi une liste de 6 films de fiction en post-produc-

tion, de la plateforme Cinegouna SpringBoard qui est dédiée aux films de la région arabe.

Le producteur et distributeur de films Tarak Ben Ammar et l'actrice Hend Sabri sont de retour au comité consultatif international. Le festival renouvelle sa confiance dans 10 membres de ce comité permanent qui regroupe des personnalités reconnues de l'industrie cinématographique issues de divers pays.

Le festival accueille cette année des œuvres provenant de 48 pays, sachant que 16 films de fiction sont en compétition et 10 œuvres feront leur première à El Gouna.

AGENDA CULTUREL



L'Octobre musical du Kef en ligne

Au moment où les doutent planent encore sur l'annulation ou le report de l'octobre musical à l'acropolium de Carthage (Tunis), les mélomanes auront rendez-vous avec l'octobre musical du Kef qui se tiendra dans une version en ligne du 20 au 23 octobre avec quatre soirées purement tunisiennes. Les mélomanes auront rendez-vous à partir de 21H00 avec Mohamed Arbi Guelmami (20), Noureddine Béji (21), Syrine Hammami (22) et le 24 octobre une soirée virtuelle avec l'artiste Hana Mourad.

Les soirées de l'octobre musical au Kef sont à suivre sur le site du complexe culturel el sahbi el mesrati du Kef.



Aux couleurs du 18ème Siècle (Live Streaming)

 *Dimanche, 18 Octobre 2020*
à partir de 14:00

 Live Streaming, sur la page Facebook de la Cité de la culture

Conformément aux mesures prises par les autorités compétentes relatives à la suspension des manifestations culturelles et artistiques, le Théâtre de l'Opéra de Tunis avec ses différents pôles artistiques poursuit ses activités de formation, ses ateliers et ses répétitions dans le strict respect du protocole sanitaire contre la propagation du Covid 19, mis en place par le Ministère de la santé.

Dans le but d'assurer la conti-

nuité de la vie culturelle en ces temps difficiles, le Théâtre de l'Opéra propose une série de live streaming de ses ateliers organisés en interne pour que les arts perdurent, même à distance.

Ce cycle de diffusion en Live streaming débutera dimanche 18 octobre 2020 à partir de 14h00 avec l'Académie de l'Orchestre Symphonique Tunisien du Théâtre de l'Opéra qui présentera « Aux couleurs du 18ème Siècle », un voyage musical à travers les merveilles de ce siècle en interprétant la 25ème symphonie de Mozart et le Concerto pour piano en Ré Majeur de Haydn sous la direction de Fadi Ben Othman et la participation du soliste Abdelmalek Loubiri

LIVRE

Les dernières publications de Beit Al-Hikma



L'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts, "Beit al Hikma", publie la liste de ses ouvrages au titre de l'année 2020. Il s'agit de quatre nouvelles publications dont le fil conducteur est un voyage vers l'histoire des villes, de la littérature et de la médecine.

Ces publications s'inscrivent dans le cadre des activités de Beit Al Hikma notamment en matière d'élaboration et de traduction d'ouvrages, d'encouragement à la création et à la diffusion d'œuvres de l'esprit et de l'art.

Ci-après un aperçu des quatre nouvelles publications 2020 de Beit Al-Hikma:

Mélanges d'histoire ancienne de Ammar Mahjoubi: Le lecteur de cet ouvrage partira à la découverte de l'histoire de villes, de royaumes, de moments épiques de l'histoire ancienne. Ce recueil d'articles traite en effet de l'émergence d'empires et de civilisations qui furent à l'avant-garde du progrès dans le monde, comme ce fut le cas, notamment, pour la naissance de Carthage avec ses racines africaines.

Discours académiques 2: L'ouvrage réunit les discours prononcés par les nouveaux académiciens lors d'une assemblée générale solennelle tenue par l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts, Beit al Hikma, le 28

septembre 2019. Chacun de ces nouveaux membres a mis en lumière les différentes étapes de son itinéraire de chercheur dans son domaine de spécialité.

Ibn Khaldoun et ses lecteurs d'Ahmed Abdesslem traduction de Sadok Missaoui:

L'ouvrage porte sur l'apport scientifique et intellectuel de l'œuvre d'Ibn Khaldoun tel que le révèlent les lectures qu'en ont donné les auteurs arabes depuis le XVe siècle ainsi que les études publiées par les orientalistes occidentaux, lesquels ont souligné l'influence d'Ibn Khaldoun sur les différentes écoles des sciences humaines dans le monde : sociologie, philosophie de l'histoire, psychologie des peuples...

Le livre des aliments et des médicaments d'Ishâq Ibn Sulayman:

L'ouvrage recense les bienfaits et les méfaits des différents aliments, mettant l'accent sur les besoins du corps selon les tempéraments en régimes alimentaires fondés sur une nutrition équilibrée et adaptée à la nature et à la physiologie de chacun.

CONSO



La nouvelle BMW Série 5 disponible en précommande chez Ben Jemâa Motors

La société Ben Jemâa Motors, importateur officiel des marques BMW et MINI en Tunisie, annonce l'arrivée imminente de la nouvelle BMW Série 5, en précommande actuellement.

Avec de nombreuses modifications techniques et visuelles, la berline de la marque bavaroise gagne en attractivité et prendra sa place prochainement dans les showrooms du concessionnaire à Tunis ainsi que chez son agent

agréé Baccouche Automobiles à Sousse.

- **Design extérieur digne d'une véritable berline d'affaires sportive**
- **Intérieur élégant riche en options**
- **Motorisation 520i et panoplie de solutions d'aide à la conduite**

La nouvelle BMW Série 5 berline est proposée en 3 versions :

- La finition Business Line à partir de 231 500 DT TTC,
- La finition Luxury Line à partir de 270 200 DT TTC,
- La finition Pack Sport M à partir de 287 200 DT TTC.

WMC *Le Mag*

SPÉCIAL SÉANCE UNIQUE

ÉDITION NUMÉRIQUE HEBDOMADAIRE



l'Essentiel de l'actualité, de l'économie
et des finances en Tunisie

Inclus, une rubrique **TUNISIENS DU MONDE** dédiée aux TRE

+ une sélection de CHRONIQUES,
de TEXTES du Temps d'avant...
A lire sous un Parasol

TOUS LES JEUDIS
DISPONIBLE SUR



pressreader

une publication de WEBMANAGERCENTER.COM